

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion
Département des Sciences de Gestion



Mémoire de fin de cycle

En Vue d'obtention du diplôme de master en Sciences Financières et Comptabilité

Spécialité : Comptabilité et Audit

Thème

Le financement bancaire des investissements
Cas : Banque CPA (agence 302 de Bejaia)

Réalisé par :

IDIR Hakim

Encadré par :

Mme ZIANI Lila

Année : 2020

Dédicaces

A mes très chers parents,
A mes chers frères et sœurs,
A tous ceux que j'aime et ceux qui m'aiment,

Je dédie ce modeste travail

Remerciements

Tout d'abord, je remercie Dieu le tout puissant, de m'avoir donné le courage, la patience et la volonté afin d'aboutir et terminer ce travail.

Mes très vifs remerciements vont à l'encontre de mon encadreur de mémoire, Mme. ZIANI Lila, pour avoir acceptée de m'encadrer, ainsi que pour ses orientations, ses conseils et pour m'avoir assistée tout au long de la réalisation et la mise en œuvre de mon travail, malgré ses nombreuses responsabilités. Sa compétence, sa clairvoyance et son humanisme m'ont beaucoup appris.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les enseignants du département des sciences de gestion.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements au personnel de la banque CPA agence 302 de Bejaia, mes encadreurs durant la période de mon stage ; Messieurs GHOUL Mustapha et MESSAOUDENE Samir d'avoir mis à ma disposition les moyens et les données nécessaires à la réalisation de ce travail.

Je souhaite exprimer mes chaleureux remerciements à ma future belle-sœur Lydia HASSAINE, qui a été là, m'a aidé, guidé et soutenu lors de mon stage pratique à la banque CPA agence 302.

Enfin, je remercie tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Hakim IDIR

Liste des abréviations

AC	Actif Circulant
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRHE	Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation
CA	Chiffre d'Affaires
CAF	Capacité d'Autofinancement
CMT	Crédit à Moyen Terme
CP	Capitaux Permanents
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
DCT	Dettes à Court Terme
DR	Délai de Récupération
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FRN	Fonds de Roulement Net
HT	Hors Taxe
IP	Indice de Profitabilité
RE	Rentabilité Economique
RF	Rentabilité Financière
SIG	Solde Intermédiaire de Gestion
TR	Trésorerie
TTC	Toute Taxe Comprise
VA	Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette
VD	Valeurs Disponibles
VE	Valeurs d'Exploitation
VIN	Valeurs d'Immobilisations Nettes
VMP	Valeurs Mobilières de Placement
VR	Valeurs Réalisables

SOMMAIRE

PLAN	PAGES
DEDICACES	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DES ABREVIATIONS	III
SOMMAIRE	IV
Introduction Générale	1
Chapitre I : concepts de base sur les banques, les crédits et les investissements	3
Introduction	3
Section 1 : Généralités sur les banques.....	3
Section 2 : Notions générales sur les crédits.....	6
Section 3 : Quelques concepts de base sur les investissements	13
Conclusion.....	19
Chapitre II : montage d'un dossier de crédit d'investissement	20
Introduction	20
Section 1 : Diagnostic économique du projet	20
Section 2 : Analyse financière du projet.....	28
Section 3 : L'étude de la rentabilité du projet.....	45
Conclusion.....	53
Chapitre III : étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein du CPA (agence 302 de Bejaia)	54
Introduction	54
Section 1 : Présentation de la banque CPA	54
Section 2 : Financement d'un projet d'investissement par l'agence CPA de Bejaia.....	57
Section 3 : Etude de la rentabilité du projet.....	74
Conclusion.....	79
Conclusion Générale	80
BIBLIOGRAPHIE	82
ANNEXES	85
LISTE DES TABLEAUX	96
LISTE DES FIGURES	97
TABLE DES MATIERES	98
RESUME	104

INTRODUCTION GENERALE

L'entreprise est une organisation économique, réunissant les moyens financiers, informationnels, technologiques, et matériels indispensables à la production des biens ou services destinés à être vendus sur un marché en vue de réaliser des profits. Pour y parvenir, elle doit être compétitive, capable d'être un concurrent sur tous les niveaux et acquérir un marché potentiel ciblé. Elle doit également savoir prévoir les évolutions de son marché et adapter ses plans et ses objectifs à ces évolutions.

Pour s'adapter à l'évolution du marché, l'entreprise est dans l'obligation d'investir régulièrement pour le développement de ses activités ou le renouvellement de ses moyens de production, donc d'un point de vue macro-économique elle a un besoin de financement.

Pour satisfaire ce besoin de financement, l'entreprise est amenée à recourir à des ressources externes ; soit par émissions d'actions ou d'obligations sur les marchés financiers. De ce fait, il est question d'un financement direct, ou par le biais de crédits bancaires dans ce cas, il est à évoquer d'un financement indirect. Dans ce dernier, la banque joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits. En d'autres termes, la banque agit comme un chaînon entre les épargnants qui cherchent à fructifier leurs disponibilités et les emprunteurs qui sont à la recherche de capitaux. Ainsi, elle assume un rôle clé dans le développement de l'économie nationale en venant en assistance aux entreprises pour la réalisation de leurs projets d'investissements en mettant à leur disposition les moyens financiers nécessaires sous forme de crédit.

Le crédit bancaire est donc considéré comme étant l'une des activités principales de la banque. Toutefois, la notion du risque est indissociable à l'opération d'octroi du crédit. En effet, plusieurs aléas pourraient survenir à partir du moment où le banquier accepte d'assister financièrement son client et pourraient par conséquent, entraver le dénouement normal de l'opération du crédit. C'est pourquoi le banquier doit attacher un intérêt particulier à l'identification de ces risques, à leur appréciation et une fois survenu à leur gestion.

Dans ce contexte, l'objectif que nous assignons à notre présent travail consiste à tenter d'expliquer le mécanisme de financement bancaire des investissements. Autrement dit, nous nous posons la question suivante : **Comment se déroule le processus de financement d'un investissement au sein d'une banque et plus particulièrement au sein de la banque CPA agence 302 de Bejaia ?**

Pour mieux appréhender la problématique énoncée auparavant, il serait nécessaire de répondre aux questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les différentes formes de crédits que la banque peut accorder à une entreprise pour financer son investissement ?
- ❖ Quelles sont les techniques comptables et financières appliquées par le banquier pour l'étude d'un dossier de crédit d'investissement ?
- ❖ Quelles sont les étapes d'étude d'un crédit d'investissement ?

Pour répondre à ces questions, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- ❖ L'étude d'un projet se fait en prenant en considération ses aspects techniques, économiques et financiers, tout en se basant sur un certain nombre de critères.
- ❖ La banque finance un projet d'investissement une fois sa rentabilité est vérifiée.

Pour tenter de répondre à ces questions, en plus de la recherche bibliographique effectuée basée sur la consultation d'un certain un nombre d'ouvrages, de mémoires, ainsi que des sites internet, nous avons été amenés, à effectuer un stage pratique au sein de la **banque Crédit Populaire d'Algérie de Bejaia (Agence 302)**.

Ainsi, notre travail est structuré en trois chapitres ;

- ❖ Le premier traitera le cadre théorique en mettant en évidence certaines définitions et concepts de base sur les banques, les crédits et les investissements.
- ❖ Dans le deuxième chapitre nous tenterons de porter une élucidation sur l'étude technico-économique d'un projet d'investissement, ainsi qu'à celle de sa rentabilité financière,
- ❖ Le dernier chapitre, qui constitue notre cas pratique, est consacré à l'étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la banque CPA (agence 302) de Bejaia.

CHAPITRE I : CONCEPTS DE BASE SUR LES BANQUES, LES CREDITS ET LES INVESTISSEMENTS

Introduction

Depuis sa création et tout au long de son développement, l'entreprise a besoin de ressources financières. En effet, quel que soit sa taille, l'entreprise ne peut pas satisfaire ses besoins en se contentant de ses propres moyens. Elle doit ainsi faire recours à d'autres sources externes qui sont principalement le marché financier et la banque. Dans les pays développés à économie de marché, les systèmes financiers sont très évolués et les sources de financement plus diversifiées. Le rôle des banques est de moindre importance. Par contre dans les pays à économie d'endettement, où les sources alternatives de financement se font rares, la banque prend toute son ampleur¹.

SECTION 1 : GENERALITES SUR LES BANQUES

La banque est une entreprise ou établissement financier. C'est un intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux, cette dernière met des guichets à la disposition du public afin de recevoir des dépôts et accorder des crédits, on peut considérer la banque comme un établissement qui pratique le commerce de l'argent, autrement dit se procure de l'argent à certaines conditions et les revend plus cher, en jouant sur le coût du crédit ou la rémunération du capital.²

1.1. Définition de la banque

La banque est définie selon l'article 114 de la loi relative à la monnaie et au crédit n° 90.10 comme suit :³ « Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations de banque, à savoir : réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.»

Les banques sont des acteurs majeurs des économies contemporaines. Partenaires habituels des entreprises et des particuliers, intervenants quotidiens sur les marchés des capitaux, elles

¹ BERKAL S, Les Relations Banques /Entreprises Publiques : Portées et limites, mémoire de magister, Université de Tizi-Ouzou, 2012, p49.

² NAIT ABDALLAH T, OUANECH L, Essai d'analyse de l'impact de la diversification des revenus sur la rentabilité des banques, mémoire de master, Université de Tizi-Ouzou, 2017, p7.

³Article 114 de loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

sont constamment confrontées à la prise de décision en avenir risqué. En tant que firmes, elles présentent des spécificités qui nécessitent et justifient l'existence d'outils d'analyse et de gestion qui leur sont propres.⁴

1.2. Les différents types de banque

Les banques ont chacune un business model propre. On distingue la banque de dépôts, ou banque commerciale, la banque d'investissement, la banque centrale, la banque d'affaires et la banque universelle.

1.2.1. La banque centrale

La mise en place de la banque centrale d'Algérie (BCA) fut la première étape de la prise en main du système bancaire par l'Etat. Elle a été créée le 13/12/1962 par la loi 62-144 qui commence à fonctionner effectivement le 02 janvier 1963. La BCA était appelée à jouer le rôle de banque et d'institut d'émission surtout avec la création d'une unité monétaire nationale « Dinar Algérien » par la loi N° 64-11 du 10/04/1996. La BCA a pour fonctions principales :⁵

- D'émettre des billets de banque et de réguler la circulation monétaire ;
- De diriger et de contrôler la distribution du crédit ;
- D'acheter et de vendre de l'or et de devise ;
- D'accorder des concours à l'Etat sous forme soit d'escomptes d'obligations cautionnées souscrites à l'ordre du trésor, soit d'avances pures et simples consenties à ce dernier ;
- De placer et de gérer les réserves des changes du pays ;
- D'autoriser sous forme de licence, les importations et exportations des opérateurs nationaux publics ou privés.

1.2.2. La banque d'affaire

Une banque d'affaire est une banque accomplissant traditionnellement deux activités complémentaires aux activités bancaires traditionnelles ; des opérations de financement et de prestation de services (ingénierie financière, rapprochement d'entreprises...) à destination des

⁴ DE COUSSERGUES S, BOURDEAUX G & PERAN T, Gestion de la banque, Dunod, 8^{ème} édition, Paris, 2017, p8.

⁵ MOUSSAOUI S, OUCHENE F, Financement des investissements par système bancaire. Cas pratique : La Banque Nationale d'Algérie « Bejaia », mémoire de master, Université de Bejaia, 2017, p4.

grandes entreprises industrielles et commerciales, la gestion pour son propre compte d'un portefeuille de participations.⁶

1.2.3. La banque de dépôt

Les banques de dépôt, sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fonds à vue ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement des opérations à court et moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprise. Elles reçoivent des dépôts et accordent des prêts.⁷

1.2.4. La banque d'investissement

Les banques d'investissement ont une activité basée sur les marchés financiers. Ces banques d'investissement achètent et vendent des actions, des obligations ou des produits dérivés sur les marchés financiers. Elles peuvent aussi s'occuper de la levée de fonds pour des entreprises nouvellement cotées ou gérer des opérations de change.⁸

1.2.5. La banque universelle

La banque universelle, appelée également banque généraliste est un établissement de crédit présent sur tous les segments du marché ; activité domestique et internationale, particuliers et entreprises, en proposant tous types de financements et de prestations de services, disposant d'un réseau de guichet lui permettant de collecter auprès de la clientèle une fraction significative de ses ressources.⁹

1.3. Les différentes activités bancaires

Les activités de la banque sont diverses, parmi celles-ci on cite :

1.3.1. La collecte des dépôts

La réception des dépôts, correspond au dépôt d'argent par un tiers (personne physique ou personne morale) auprès d'une personne habilitée. Cette activité de collecte de ressources est, essentiellement, réservée aux établissements de crédit qui peuvent les rémunérer et aussi les placer pour leurs propres comptes. Ils ont l'obligation de restituer les sommes déposées dès que la demande leur en est faite.¹⁰

⁶ DUCLOS T, Dictionnaire de la Banque, édition SEFI, Québec, 2013, p47.

⁷ KHALED S, MESSALI K, Financement bancaire des investissements, mémoire de master en finance et comptabilité, Université de Bejaia, 2018, p5.

⁸ In : <https://www.budgetbanque.fr>, consulté le 14/01/2020

⁹ DUCLOS T, op.cit. p51.

¹⁰ BOURNINE C, TEKAMERA Z, Financement bancaire d'un crédit d'investissement, mémoire de master en sciences de gestion, Université de Bejaia, 2018, p5.

1.3.2. La gestion des moyens de paiement

La banque met à la disposition de ses clients différents moyens de paiement, à savoir, tous les instruments qui leur permettront de transférer des fonds et ce, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé.¹¹

1.3.3. La distribution de crédit

Le terme crédit doit être pris au sens large de crédit décaissé, engagement par signature, mais également crédit-bail et locations assorties d'option d'achat.¹²

SECTION 2 : NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES CRÉDITS

Le financement à crédit est devenu une opération courante pour les différents agents économiques. L'offre de crédit des banques est très complète et va du plus court terme au plus long terme. Les crédits sont l'une des sources de la rentabilité des banques, mais aussi, l'une de ses activités les plus risquées et potentiellement génératrices de pertes plus ou moins importantes.¹³

1.1. La définition de crédit

L'accord de crédit : le mot « crédit » a la même étymologie que le mot « croire » (en latin, « credo » = je crois, j'ai confiance), c'est donc une activité qui repose sur la confiance, celle que le prêteur accorde à l'emprunteur de qui il attend le remboursement du prêt. De manière générale, plus le prêteur aura confiance dans l'emprunteur, plus il lui prêtera une somme importante avec un faible taux d'intérêt. Inversement, moins l'emprunteur aura de crédit aux yeux du prêteur, plus celui-ci sera frileux, exigera des garanties importantes et prêtera l'argent à un taux d'intérêt élevé.¹⁴

Constitue une opération de crédit tout acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie.¹⁵

¹¹ Article 113 de loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

¹² DE COUSSERGUES S, BOURDEAUX G & PERAN T, op.cit. p8.

¹³ In : <https://actufinance.fr>, consulté le 06/12/2019.

¹⁴ JAUDON J.F, Microcrédit et maxiconso, Publibook, 2008, p26.

¹⁵ DUCLOS T, op.cit. p89.

1.2. Les différents types de crédits

Les banques ont pour fonction historique de financer l'économie. On distingue deux grands types de crédits : crédits aux entreprises, crédits aux particuliers.

1.2.1. Les crédits aux particuliers

Il existe généralement deux grands types de crédit pour les particuliers : les crédits à la consommation et les crédits immobiliers.

1.2.1.1. Les crédits à court terme ou à la consommation

Les crédits à court terme ou à la consommation se subdivisent en :

- **Facilité de caisse** : elle inclut l'autorisation ponctuelle de faire fonctionner le compte en solde débiteur, avec une négociation du montant et la durée avec la banque, un taux d'intérêt élevé en plus de la souplesse d'utilisation (demande écrite ou verbale) ; enfin, un solde débiteur prolongé doit conduire à la mise en place d'un découvert.¹⁶
- **Découvert** : Il peut être autorisé ou non.
 - S'il est autorisé, ses modalités d'utilisation (montant, durée...) ont été précisées dans la convention de compte ou dans le cadre d'un avenant à la convention. Toute modification (montant) doit faire l'objet d'un avenant.
 - Il peut être non autorisé. Soit le client n'a aucune autorisation, soit le client est en dépassement par rapport à ce que prévoit son contrat avec la banque.

Les prêts personnels peuvent être ordinaires (finançant n'importe quel projet) ou affectés (à un projet particulier) : dans le premier cas, la banque crédite le compte de son client ; dans le second, elle règle le fournisseur. Les prêts se remboursent en mensualités égales.¹⁷

Il peut s'agir d'un crédit renouvelable, c'est-à-dire se renouvelant au fil des remboursements dans la limite négociée entre la banque et son client (en général trois mois de revenus maximum).

1.2.1.2. Les crédits immobiliers

Ces prêts peuvent être accordés pour toute opération immobilière : acquisition ou travaux, résidence principale ou secondaire, résidence de l'emprunteur ou investissement locatif.¹⁸ Le montant accordé peut aller jusqu'à 100% de l'investissement projeté mais les banques exigent

¹⁶ MONNIER P, MAHIER-LEFRONÇOIS S, Techniques bancaires, Dunod, 8^{ème} édition, Paris, 2017, p222.

¹⁷ KARYOTIS C, L'essentiel de la Banque, Lextenso, 2^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, 2015, p23.

¹⁸ BERNET-ROLLANDE L, Principes de technique bancaire, Dunod, 25^{ème} édition, Paris, 2008, p154.

la plupart du temps la production d'un apport personnel (en pratique, compte tenu de la forte concurrence que se font les banques sur ce type de crédit, il n'est pas rare que les emprunteurs solvables obtiennent des financements pour la totalité de leur investissement).

Pour le banquier l'apport personnel porte deux avantages : il permet de s'assurer de la capacité d'épargne de l'emprunteur et surtout il diminue son risque car il aura pour garantie un bien dont la valeur vénale sera normalement supérieure au montant du crédit consenti.

Ce type de crédit, d'une durée de 2 à 35 ans, peut être remboursé par mois, trimestre ou semestre avec des échéances constantes. Il peut parfois être remboursé par échéances de montants progressifs ou dégressifs.

1.2.2. Les crédits aux entreprises

Les crédits aux entreprises comportent plusieurs types, parmi ceux-ci nous citons :

1.2.2.1. Le crédit bancaire classique

Le crédit bancaire classique peut être accordé à moyen terme ou à long terme.

1.2.2.1.1. Les crédits à moyen terme

Le crédit à moyen terme est un crédit de durée initiale comprise entre 2 et 7 ans en prolongement de crédits de trésorerie ou d'investissements légers.¹⁹ Il doit exister une liaison entre la durée du financement et la durée de vie du bien financé. Il faut éviter, dans tous les cas, que la durée du financement soit plus longue que la durée d'utilisation du bien que le crédit à moyen terme finance. Celui-ci s'applique donc à des investissements de durée moyenne tels que véhicules et machines et, de façon plus générale, à la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise.

L'analyse d'une demande de crédit à moyen terme repose principalement sur l'étude des éléments suivants :

- Forme juridique de l'entreprise et notamment montant et composition du capital,
- Situation économique ;
- Situation financière de l'entreprise avant l'opération, pendant et après l'opération ;
- Garanties offertes (personnelles ou/et réelles choisies en fonction des biens financés et de la situation de l'emprunteur).

¹⁹ DUCLOS T, op.cit. p 90.

1.2.2.1.2. Les crédits à long terme

Il s'agit de crédits destinés à financer les immobilisations lourdes en particulier les constructions dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept ans. Leurs durées sont comprises entre huit et vingt ans avec un différé de remboursement allant de deux à quatre ans. En Algérie, les crédits à long terme sont pratiqués par des institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme (emprunts obligatoires). Les banques commerciales, elles, pratiquent peu cette forme de crédit du fait que les principales ressources dont elles disposent sont des ressources à court terme²⁰.

1.2.2.1.3. Le crédit-bail

Le crédit-bail est une technique de financement des investissements professionnels. Le chef d'entreprise choisit un équipement et convient avec le vendeur des conditions de l'achat.²¹ Après examen du dossier, une société de crédit-bail achète le matériel et loue celui-ci à l'utilisateur qui l'exploite librement. En fin de contrat, le chef d'entreprise peut :

- Soit rendre l'équipement ;
- Soit le racheter pour sa valeur résiduelle fixée au départ dans le contrat ;
- Ou continuer à le louer moyennant un loyer très réduit.

Le crédit-bail est juridiquement une location. Il ne finance, en principe, que le matériel standard. La durée des contrats est fonction de la durée d'amortissement fiscal des matériels financés (légèrement plus courte éventuellement). Les contrats sont assortis d'une valeur résiduelle (option d'achat en fin de location) comprise généralement entre 1% et 6% du prix d'origine hors taxes des matériels. Les loyers de crédit-bail sont payables en début de période et peuvent être linéaires ou dégressifs, le plus souvent à échéance trimestrielle.

1.3. Le risque de crédit

Une opération de crédit repose sur trois variables représentées par la confiance, le temps, le remboursement. Comme toute activité commerciale, l'activité de crédit reste sujette à des risques :²²

-La confiance est la base de la relation bancaire. Cependant elle peut évoluer en fonction des rapports avec la banque.

²⁰ KHALED S, MESSALI K, op.cit. p 12

²¹ BEGUIN J.M, BERNARD A, L'essentiel des techniques bancaires, édition d'Organisation, Paris, 2008, p253.

²² SUBLET R, La gestion du risque de crédit bancaire sur les portefeuilles professionnels et particuliers, mémoire de fin de cycle, Ecole du commerce de Lyon, 2016, p7.

-Le temps, synonyme d'incertitude car la solvabilité d'un emprunteur peut se dégrader sur la durée. Le risque devient d'autant plus important sur le long terme.

-Le remboursement qui peut être retardé en cas d'insolvabilité partielle de l'emprunteur, ce qui allonge la durée du crédit ou le non remboursement en cas d'insolvabilité totale du débiteur.

On constate ainsi qu'il y a toujours une part de risque car le risque zéro ne peut pas être atteint compte tenu de la complexité et de la diversité des risques liés au crédit.

1.3.1. Définition du risque de crédit

Le risque de crédit est une problématique centrale des banques et des marchés financiers.²³ Dès qu'un créancier accorde un prêt à un débiteur, il court le risque que ce dernier n'honore pas ses engagements relatifs au service de la dette. Ceci est particulièrement le cas des créanciers financiers (banques, établissement financiers, investisseurs) pour leurs crédits aux entreprises qui s'avèrent sensibles au défaut de paiement et/ou à la faillite de leurs contreparties. Pour prendre leurs décisions de manière rationnelle, les prêteurs doivent mesurer avec précision le risque de crédit des emprunteurs, autant avant de leur accorder un crédit (pour en fixer les conditions : montant, maturité, taux et covenants) que tout au long de la vie de celui-ci.

1.3.2. L'analyse et l'identification du risque de crédit

Le risque lié à l'activité de crédit peut dépendre de l'emprunteur ou du prêteur. Si le risque provient du débiteur, il s'agit d'un cas d'insolvabilité. Dans ce cas de risque externe, la banque n'est pas responsable de la dégradation de la situation du client. Si le risque provient du créancier, le problème repose sur la politique de distribution des crédits de la banque. Dans ce contexte de risque interne, la banque est responsable de la diffusion des crédits sur le marché. Cette étape révèle une menace plurielle, la banque comme le client peut avoir sa responsabilité engagée.

Avant de pouvoir gérer les risques il est nécessaire de les identifier, cette identification permet de rechercher les sources ou facteurs de risques liés à l'activité de crédit. Cette analyse permet de vérifier la réalisation, les objectifs poursuivis et de mettre en place des mesures correctrices si nécessaire. Pour mener ces recherches la banque va s'intéresser à toutes les données relatives au client ainsi que le crédit demandé.

²³ KHAROUBI C, THOMAS P, Analyse du risque de crédit, Revue Banque, Paris, 2016, p15.

Si le risque provient d'une insolvabilité de la part du débiteur, il existe trois facteurs principaux qui peuvent expliquer cette situation :

- Le risque lié directement à l'emprunteur : Il existe de nombreuses raisons pour que le client ne puisse pas honorer ses engagements. Ce risque est l'un des plus courants dans l'activité de crédit. Difficilement identifiable, il rend sa gestion d'autant plus complexe.
- Le risque professionnel : Ce risque est lié à un secteur d'activité économique en fonction de la conjoncture. Les menaces pour les entreprises dans un domaine d'activité peuvent être diverses comme une modification de la nature ou de l'intensité de la demande, les innovations modifiant les procédés, un changement du coût des facteurs de production, une surproduction généralisée, une hausse de la concurrence, ce qui touche directement la solvabilité des organisations.
- Le risque général : Il provient d'événement lié à une dégradation de la situation économique ou politique où l'emprunteur exerce son activité. Ces facteurs souvent à l'origine de crise augmentent fortement le risque de crédit vu qu'ils sont à l'origine de chômage et de dépôt de bilan. On peut aussi prendre en compte les catastrophes naturelles qui touchent directement la solvabilité des emprunteurs.

Lorsqu'un emprunteur se trouve dans une situation d'insolvabilité, la menace devient importante pour le banquier. L'établissement de crédit peut voir une perte partielle ou totale des créances ainsi que des revenus du client. Il est primordial que la banque connaisse l'origine et les causes de l'insolvabilité pour évaluer le risque afin de le réduire au maximum.

Si le risque provient de la politique de crédit de l'établissement financier, alors les objectifs doivent être revus pour stabiliser les menaces des portefeuilles de prêt. Il s'agit de remettre en question les marges qui sont réalisées sur les crédits, les outils qui peuvent atténuer les risques, le traitement et la gestion des dossiers, les segments de clientèle qu'il faut travailler en priorité ainsi que les types de crédit qui doivent être dynamisés ou non.

Les risques entre le marché des particuliers et des professionnels présentent des différences. Les banques procèdent à une identification spécifique en fonction du type de client. Dans le cas d'un particulier l'identification des risques va se baser sur les flux prévisionnels entrants et sortants. Tandis que si le client est un professionnel l'analyse devra être plus poussée à travers un diagnostic financier. Pour mener ces recherches, la banque utilise comme ressource principale les états financiers.

Dans le cadre de la relation bancaire, on observe un certain degré d'asymétrie d'information entre le créancier et son débiteur. L'emprunteur a une position supérieure à celle de la banque car il connaît l'ensemble des informations relatives à la demande de prêt. Le banquier quant à lui doit recueillir le plus de données possibles afin de déterminer les motivations du client. Suite à cela l'établissement de crédit doit émettre un jugement objectif pour définir si le projet du demandeur de prêt est solvable. Cependant le client peut parfois oublier ou dissimuler des informations compromettantes qui ne sont pas favorables à l'octroi d'un prêt. Si le banquier détenait l'ensemble des informations sur le projet et la situation, il n'aurait peut-être pas accordé de crédit. Toutefois ces événements peuvent se produire même si le banquier reste très vigilant.

Le client peut décider de financer un investissement très risqué mais parfois très rémunérateur avec un endettement bancaire. Cela engendre des menaces majeures que la banque doit impérativement gérer rapidement afin de reprendre le contrôle sur le risque de contrepartie.

Néanmoins les établissements de crédit disposent d'un atout extrêmement important dans la gestion du risque de crédit. Les banques possèdent des filières de risques spécifiques qui travaillent exclusivement sur les menaces liées aux activités bancaires. Cette organisation au sein des banques est une véritable force. Elles peuvent traiter rapidement et efficacement grâce à des experts les différents dangers, qui pèsent sur les crédits bancaires afin de trouver des solutions adaptées. Au sein des cellules du risque, les experts sont aidés par des outils de gestion permettant une évaluation des menaces sur les portefeuilles. Ces méthodes d'analyse fournissent des données complémentaires aux avis des experts afin de prendre les mesures les plus adaptées possibles.

1.4. Les garanties liées à l'activité du crédit

Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle le fait en grande partie avec des fonds qui ne lui appartiennent pas. Elle doit, de ce fait, être très prudente dans la gestion des fonds qui lui sont confiés et souvent conforter sa position de créancier en prenant des garanties.²⁴ Les principales garanties sont le nantissement, l'hypothèque, le privilège et la caution.

1.4.1. Le nantissement

Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur donne un bien meuble incorporel en garantie de sa créance (le nantissement du fonds de commerce, le nantissement de titres et le nantissement de contrats d'assurance-vie).

²⁴ In : <https://banque-info.com>, consulté le 14/01/2020

Le créancier bénéficiaire du nantissement peut, s'il n'est pas payé, récupérer le bien (ou les fonds) objets de la garantie, le faire vendre et se faire payer sur le produit de la vente.

1.4.2. L'hypothèque

Selon l'article 882 du code civil Algérien, l'hypothèque est un contrat par lequel le créancier acquiert sur l'immeuble affecté en paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance quel que soit le détenteur de l'immeuble hypothéqué, au moment de la réalisation de l'hypothèque. L'hypothèque permet donc au créancier, en cas de non-paiement et de poursuites, de procéder à la vente forcée de l'immeuble saisi, aux enchères publiques, et de se faire payer sur le produit de la vente.

1.4.3. Le privilège

Le privilège est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré à la plupart des autres créanciers, même hypothécaires. Cette priorité de paiement permet à son titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur. Le privilège peut porter sur un bien meuble (ex. fonds de commerce) ou un bien immeuble (terrain, construction).

1.4.4. La caution

La caution est une promesse de payer un créancier à la place d'un débiteur s'il est défaillant, la banque fait signer des cautions à ses clients pour se prémunir contre le risque de non-remboursement.²⁵

SECTION 3 : QUELQUES CONCEPTS DE BASE SUR LES INVESTISSEMENTS

Afin de pouvoir se développer et acquérir de nouveaux marchés, l'entreprise a besoin d'investir. Cet investissement peut se traduire par l'acquisition de nouvelles machines ou encore de terrains, chaînes de montage, véhicules de transport, etc. L'entreprise peut également investir en acquérant de nouvelles marques, des bases de données clients ou des brevets. Enfin, elle peut aussi faire un investissement en prenant une participation dans le capital d'une autre entreprise ou en investissant en bourse. Ainsi, les investissements peuvent être de nature corporelle (nouvelles machines), incorporelle (marques) ou financière (actions, prises de participation).²⁶

²⁵ DUCLOS T, op.cit. p67.

²⁶ SARGIS-ROUSSEL C, Comptabilité générale ; Principes et applications, Pearson, Montreuil, 2015, p99.

1.1. Définition de l'investissement

L'investissement consiste fondamentalement à engager du capital dans le processus de production. Par nature il constitue un pari qui revient à échanger une satisfaction immédiate et certaine contre un espoir de gain.²⁷

Pour le comptable, investir, c'est transformer des moyens financiers en biens corporels, incorporels ou financiers. C'est donc réduire la capacité de financement de l'entreprise et diminuer la liquidité de l'actif (immobilisations plus importantes). C'est une affaire de bilan, actif immobilisé à l'actif et capitaux permanents (apport personnel et emprunts) au passif.²⁸

Pour le gestionnaire, c'est un acte de gestion qui va au-delà des simples immobilisations figurant à l'actif du bilan (terrains, immeubles, machines, brevets, fonds de commerce, titres de participation, réseau commercial, ...) puisqu'il concerne également la formation et le perfectionnement du personnel, les études et recherches, les frais de démarrage, la publicité, etc.

Enfin pour le manager, soucieux des performances économiques et financières, la notion investir consiste à sacrifier des ressources aujourd'hui dans l'espoir d'en tirer davantage à l'avenir.

1.2. Les typologies d'investissement

Il est important de définir une typologie des investissements adaptée à l'entreprise et aux initiateurs des projets. En effet, elle permet une meilleure compréhension par les opérationnels des enjeux des investissements et représente une partie importante de la procédure des investissements non seulement en permettant une classification des projets, mais aussi en donnant des critères de choix entre les différents projets.

L'intérêt de la typologie est aussi de :²⁹

- Définir des classes homogènes en fonction de l'objet ou la nature de l'investissement, de l'objectif poursuivi, du risque encouru ou du déroulement du projet, ... ;
- Choisir des critères de sélection spécifiques à l'entreprise ;
- Hiérarchiser l'affectation des ressources ;
- Et, en fonction des orientations stratégiques, déterminer les niveaux de responsabilité concernés et les modalités d'étude des projets.

²⁷ BLANCHETON B, Sciences économiques, Dunod, Paris, 2009, p12.

²⁸ BOUIN X, SIMON F.X, Tous gestionnaires, Dunod, 4^{ème} édition, Paris, 2016, p47.

²⁹ SIMON F.X, TRABELSIM, Préparer et défendre un projet d'investissement, Dunod, Paris, 2005, p42-45.

1.2.1. Typologie des projets d'investissement selon leur nature comptable

Il existe plusieurs typologies des investissements, le système comptable et financier propose de les classer en trois catégories (corporelles, incorporelles, et financières).

1.2.1.1. Investissements corporels

Parmi les investissements corporels, on trouve :

- Actif immobilisé : (industriels ou commerciaux) usine, entrepôt, machines, matériel roulant, matériel et mobilier de bureau ...
- Actif circulant : investissement en stocks.

1.2.1.2. Investissements incorporels

Parmi les investissements incorporels, nous citons:

- Actif immobilisé : fonds de commerce, brevets, marques ...
- Charges : formation, publicité, études et recherche...

1.2.1.3. Investissements financiers

Parmi les investissements incorporels, nous citons:

- Actif immobilisé : prêts à long terme, titres de participation, créances rattachées à des participations.
- Actif circulant : prêts à court terme renouvelables.

Inconvénient : cette déclinaison risque de générer une confusion entre investissement et immobilisation.

1.2.2. Typologie des projets d'investissement selon leur objectif

C'est le classement le plus souvent rencontré car il correspond au mode d'affectation des ressources le plus pertinent, en particulier dans l'industrie. Dans ce cadre, les investissements peuvent être classés sous trois rubriques principales :

1.2.2.1. Les investissements productifs

Ils comprennent notamment :

- Les investissements de remplacement ou de renouvellement ;
- Les investissements de capacité ou d'expansion ;
- Les investissements de productivité ou de modernisation qui permettent de diminuer les coûts de revient des produits ou d'en améliorer la qualité ;
- Les investissements de diversification ou d'innovation dont l'objectif est, en général, de créer des produits nouveaux ou de pénétrer de nouveaux marchés.

1.2.2.2. Les investissements socialement responsables (obligatoires ou réglementaires, protection de l'environnement)

Ils assurent le respect de la législation en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement ..., ou le respect de la convention collective, d'un accord d'entreprise.

1.2.2.3. Les investissements stratégiques

Les investissements stratégiques sont à l'initiative des dirigeants de l'entreprise le plus souvent et poursuivent des buts divers. Ils se caractérisent souvent par leur ampleur (rachat d'entreprise) et leur niveau de risque. Ils visent à créer les conditions les plus favorables pour assurer le devenir de l'entreprise et peuvent s'inscrire dans une stratégie offensive ou défensive.

Il est parfois difficile de procéder à un calcul de la rentabilité d'un investissement stratégique, celle-ci étant souvent indirecte car favorisant le succès de projets directement productifs et rentables.

1.2.2.4. Les investissements par processus

Au-delà de ces trois grandes catégories traditionnelles, il existe en particulier pour les activités de services et les investissements incorporels, de s'interroger sur la pertinence d'une catégorisation par grands processus : innovation, marketing, commercialisation ... L'analyse des projets d'investissements par processus vise alors à favoriser tout type de projet contribuant à améliorer ces processus en termes de coûts, délais, qualité et utilité.

1.2.3. Classification selon la nature de leurs relations

Selon la relation existante entre les différentes catégories des investissements, il existe trois types : ³⁰

1.2.3.1. Les investissements dépendants

Deux investissements sont dits dépendants ou complémentaires, si l'acceptation ou le rejet de l'un, entraîne l'acceptation ou le rejet de l'autre.

1.2.3.2. Les investissements mutuellement exclusifs

Deux investissements sont dits mutuellement exclusifs ou incompatible si la réalisation de l'un exclut celle de l'autre. Tel est généralement le cas de deux investissements visant à satisfaire le même besoin, mais selon des technologies différentes ou des localisations différentes.

³⁰ MEYE F.O, Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement, édition L'Harmattan, Paris, 2007, p18.

1.2.3.3. Les investissements indépendants

Deux investissements sont dits indépendants ou compatibles, si la réalisation simultanée de l'un et de l'autre peut être envisagée techniquement, et si les flux monétaires engendrés par l'un ne sont pas affectés par la réalisation ou non de l'autre.

1.3. Les caractéristiques d'un investissement

Quatre notions essentielles caractérisent un investissement :

- La notion de durée qui ressort de l'étalement dans le temps des investissements et des résultats espérés.
- Les cash-flows.
- Le capital investi.
- Le risque.

1.3.1. La durée

On distingue trois grandes périodes : la période de préparation à l'investissement (notée N_P), la période d'investissement (notée N_I) et la période d'exploitation (notée N_E), appelée aussi durée de vie économique ou durée de vie utile.³¹

1.3.1.1. Période de préparation à l'investissement (NP)

C'est la période où l'on réfléchit à l'opportunité de l'investissement. Elle a un coût important qui, sauf cas particulier, ne rentre pas dans l'estimation du coût de l'investissement. C'est un coût échoué.

1.3.1.2. Période d'investissement (NI)

C'est la période où l'on met en place l'investissement (construction d'une usine par exemple). Elle correspond à une sortie de fonds.

1.3.1.3. Période d'exploitation, durée de vie économique ou durée de vie utile (NE)

Pour l'économiste, un investissement est un sacrifice de ressources aujourd'hui destiné à porter ses fruits pendant une période étalée dans le temps (étalement dans le temps des bénéfices espérés ou des services rendus dans le cas d'un investissement public). Cette période est la durée de vie économique (N_E) de l'investissement ou période d'exploitation ou encore durée de vie utile.

³¹ TAVERDET-POPIOLEK N, Guide du choix d'investissement, édition d'Organisation, Paris, 2006, p 13-18.

1.3.2. Les cash-flows

Les cash-flows sont des excédents de recettes sur les dépenses qui peuvent être rattachées à un investissement et qui peuvent être considérés comme étant une ressource qui permet à l'entreprise de s'autofinancer.³²

En effet, les cash-flows correspondent aux flux générés par l'investissement tout au long de sa vie. Ils sont facilement identifiables à partir des bilans et des résultats prévisionnels.

1.3.3. Le capital investi

C'est la dépense que doit supporter l'entreprise pour la réalisation de son projet. Le capital investi désigne «le montant total des dépenses initiales d'investissement que le promoteur engage jusqu'au démarrage effectif de l'exploitation de son projet». Le capital investi ou le montant global de l'investissement (I_0) regroupe toutes les dépenses engagées et décaissées dans la réalisation du projet jusqu'à sa mise en œuvre.

1.3.4. La notion du risque

Dans ce qui suit, nous allons aborder la notion du risque lié aux investissements.

1.3.4.1. Pourquoi un investissement est-il risqué ?

Un investissement est réalisé pour permettre d'atteindre un objectif dans le futur (plus ou moins proche). Il y a une sortie de fonds certaine dans le présent (même si le montant exact n'est pas connu a priori) mais il y a un risque pour que l'objectif visé ne soit pas complètement atteint. Les résultats attendus sont des variables aléatoires qui dépendent de variables internes et externes au projet. Les variables externes constituent le contexte ou l'environnement du projet.

Au moment de prendre la décision d'investir, la compensation doit être évaluée en fonction des risques encourus. S'il y a un degré d'incertitude sur le montant des fonds à investir (imprécisions sur les coûts d'investissement), les flux financiers liés à la période d'exploitation (et à la liquidation) sont encore plus aléatoires car plus lointains et influencés par de nombreux paramètres (ou variables) aléatoires.

1.3.4.2. Quels sont les investissements risqués ?

Parmi les investissements les plus risqués, figurent les investissements lourds, les investissements à profil temporel long et les investissements innovants.

³² AIS F, BENOUCHE R, Evaluation financière d'un projet d'investissement, mémoire de master en sciences de gestion, Université de Bejaia, 2016, p8.

- Investissement lourd : un investissement est d'autant plus risqué qu'il mobilise des fonds importants dans le présent (par rapport à la « richesse » de l'investisseur) car leur récupération sous forme de bénéfices peut s'avérer difficile.
- Investissement à profil temporel long : période d'investissement et/ou période d'exploitation longue(s) : un investissement à profil temporel long est risqué car il table sur des résultats lointains tributaires de l'évolution à long terme du contexte.
- Investissement innovant : un investissement qui incorpore de nouvelles technologies ou qui touche de nouveaux marchés est risqué car il conduit à sortir du cadre habituel (risques internes et externes à l'entreprise). Le risque varie selon le degré d'innovation.

Conclusion

Les banques occupent une place importante dans l'économie, leurs contributions au financement des entreprises ne cessent d'évoluer. En outre, l'investissement est au cœur de la stratégie de croissance des entreprises, afin de pouvoir moderniser, renouveler et accroître leurs capacités de production, il constitue la principale raison d'être et une nécessité vitale.

CHAPITRE 2 : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'INVESTISSEMENT

Introduction

La décision d'investir dans quelconque projet se base principalement sur l'évaluation de son intérêt économique et par conséquent, du calcul de sa rentabilité.

Dans ce chapitre, nous voulons montrer la démarche à suivre par le banquier afin d'établir un diagnostic économique et financier de l'entreprise en faisant l'analyse critique de cette dernière en s'intéressant à tout document ou toute information susceptible de lui permettre une appréciation minutieuse du demandeur de crédit et de son environnement, et ce à travers la constitution du dossier du client.

Ce diagnostic permet au banquier dans un premier temps, de déterminer les forces et les faiblesses de l'entreprise, d'apprécier les risques encourus et décider s'il répond favorablement à la demande de son client.

SECTION 1 : DIAGNOSTIC ECONOMIQUE DU PROJET

Pour la banque, le besoin de réaliser un diagnostic économique et financier de la firme s'impose. C'est d'ailleurs un préalable à toute décision d'octroi d'un concours financier à une entreprise ; le but étant d'obtenir une image fidèle de l'entreprise sur le plan financier et économique. La banque adapte son évaluation, et par extension la mobilisation des critères, en fonction de la relation qu'elle entretient avec l'entreprise et les caractéristiques du crédit. Elle cherche surtout à établir les conditions de solvabilité, de liquidité et de rentabilité futures qui permettront à l'entreprise de respecter ses engagements ou de pouvoir faire le recouvrement par contrainte judiciaire³³.

1.1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement

Tout demandeur d'un crédit d'investissement auprès d'une banque doit justifier sa situation grâce à des documents officiels. Ces pièces lui permettront d'apprécier sa capacité à rembourser le crédit qu'il sollicite.³⁴

Dans cette section, nous allons voir en quoi consiste le travail d'un banquier lors de la réception d'une demande de crédit ainsi que les étapes de l'étude du dossier de crédit.

³³ BENABDELMOULA F, Les déterminants d'octroi de crédits bancaires aux entreprises : étude comparative entre la banque conventionnelle et la banque islamique, thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Côte d'Azur, 2017, p66.

³⁴ In : <https://www.cpa-bank.dz>, consulté le 29/04/2020.

1.1.1. Les documents administratifs et juridiques

Les documents administratifs et juridiques que le banquier demande sont :

- Demande écrite revêtue du cachet de l'entreprise, datée et signée par le Président Directeur Général pour une société par action (SPA) ou le Gérant pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés aux noms collectifs (SNC) désigné par les statuts.

Cette demande doit préciser la nature des crédits sollicités, leurs montants, leurs durées, leurs objets ainsi que les garanties personnelles et réelles proposées.

- Une copie du Registre de Commerce et/ou copie de l'agrément présenté, le cas échéant.
- Une copie des statuts présentés.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et Numéro d'Identification Statistiques (NIS) présentés.
- Décision de désignation des personnes habilitées à faire fonctionner le compte et contracter des engagements financiers, sur lettre à entête de l'entité, signée par la personne dotée des pleins pouvoirs à la représenter.
- Une copie certifiée du titre de propriété, acte administratif, bail de location, du terrain et/ou du local d'exploitation.
- Délibération du Conseil d'Administration autorisant l'investissement pour les Entreprises Publiques Economiques.

1.1.2. Les documents comptables et fiscaux

Les documents comptables et fiscaux demandés par le banquier sont essentiellement :

- Trois derniers bilans fiscaux et Tableaux des Comptes de Résultats (TCR) des exercices clos y compris leurs annexes réglementaires.
- Bilan et TCR prévisionnels établis sur une durée de cinq (05) ans minimum signés par la personne habilitée.
- Pièces fiscales et parafiscales apurées et datant de moins de trois (03) mois pour les entreprises en activité et la déclaration d'existence pour les entreprises n'ayant pas encore exercé.

1.1.3. Les documents économiques et financiers

Les documents économiques et financiers demandés par le banquier sont principalement :

- Une étude technico - économique du projet.

- Une facture proforma et/ou contrat commercial récents pour les équipements à importer de l'étranger et/ou à acheter localement.
- Etat descriptif et estimatif des travaux de génie civil et bâtiment réalisés et restants à réaliser, établi par un bureau d'architecture agréé ;
- Tout justificatif des dépenses déjà réalisées dans le cadre du projet.

1.1.4. Les documents techniques

Les documents techniques demandés par le banquier sont :

- Permis de construire en cours de validité ;
- Plan de masse et de situation du projet à réaliser ;
- Plan d'architecture et de la charpente ;
- Pour les projets de carrières, une étude géologique du site, autorisation d'exploitation et/ou de concession délivrée par une autorité compétente, titre minier.
- Analyse de la qualité du gisement pour les projets de production de matériaux de construction.
- Autorisations ou agréments de l'organisme compétant pour les activités relevant du secteur du tourisme et de la santé.
- Convention CTC des infrastructures devant abriter les projets d'investissement.

1.1.5. Autres

- Fiche de groupe pour les sociétés apparentées.
- Expertise du bien proposé en hypothèque par un expert agréé par le CPA.

1.1.6. Les documents à établir par le banquier

S'il s'agit d'une première demande de crédit pour l'entreprise auprès de la banque, autrement dit s'il s'agit d'un nouveau client de la banque, une visite sur son site doit être effectuée par le directeur de l'agence de la banque ou en cas d'absence, par ses collaborateurs.³⁵

Dans le cas où il s'agit d'un ancien client de la banque, le directeur de l'agence doit toujours effectuer une dernière visite sur son site. Si l'entreprise a effectué des modifications à moins de 6 mois où elle a introduit des nouveaux éléments dans cet intervalle, une nouvelle visite intervient.

³⁵ AMMOUCHE S, AOUCICHE S, AMROUCHE A, Etude des conditions d'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de fin de cycle en sciences commerciales, Université de Bejaia, 2011, p40.

La visite sur le site constitue une pièce importante dans la constitution du dossier de demande de crédit.

Important : Le délai fixé par la banque en matière de traitement de dossiers de crédits d'investissements est de 45 jours à partir de la date de réception de la demande avec le dossier complet.

Remarque : Les documents cités pour la construction d'un dossier de crédit d'investissement sont propres au CPA, des différences peuvent exister si on compare avec les autres banques.

1.2. L'étude de la viabilité du projet

L'étude de la viabilité du projet se fait généralement en suivant trois étapes.

1.2.1. Présentation du promoteur

Avant de procéder à l'étude et à l'analyse des documents fournis par le client, il est primordial d'identifier ce dernier, connaître ses motivations, sa moralité³⁶, ...

1.2.1.1. Analyse de l'environnement interne de l'entreprise

Le but est d'examiner toutes les informations concernant le demandeur de crédit.

1.2.1.1.1. Historique de l'entreprise

L'analyse de l'historique d'une entreprise permet d'avoir une première impression sur l'entreprise, sa situation et son évolution depuis sa création. Elle repose sur les informations suivantes : son nom, sa date de création, sa forme juridique et son capital social.

1.2.1.1.2. Les moyens de l'entreprise

L'activité d'une entreprise dépend des moyens dont elle dispose :

- Moyens humains.
- Moyens de production.
- Moyens financiers.

1.2.1.2. Analyse de l'environnement externe de l'entreprise

Plusieurs éléments externes peuvent avoir un impact sur l'entreprise et son évolution.

³⁶ HAMLAT M, Montage et Etude d'un dossier de crédit : le financement d'un dossier de crédit d'exploitation et de crédit d'investissement, mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure de Banque, 2020, p21.

1.2.1.2.1. Economie du pays

L'impact de l'économie d'un pays sur le développement de l'entreprise, s'exprime par le niveau d'inflation du pays, le taux d'intérêt bancaire, les subventions d'exploitation et d'investissement ainsi que la politique économique du pays..., etc.

1.2.1.2.2. Secteur d'activité

Le secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise est caractérisé par le marché, les concurrents, les fournisseurs et la clientèle.

1.2.1.3. La recherche d'information

La banque se doit d'apprendre à connaître l'entreprise et son métier avant d'en établir un diagnostic.³⁷

Dans le cas où les conditions d'accès au crédit ne sont pas réunies, il serait risqué pour le banquier de prendre une décision dans la mesure où son diagnostic s'avèrerait incomplet, voire non pertinent. Ainsi, il est indispensable que le banquier se dote d'informations pertinentes, sûres et vérifiables afin de réaliser un bon diagnostic. Les visites sur le terrain et les entretiens avec les parties prenantes font également partie du processus de collecte d'informations qui intervient avant l'évaluation. Deux types de problèmes se posent quant à la collecte d'informations : le choix des sources, qui constitue une première étape, est primordial. La seconde étape est caractérisée par un tri des informations afin de ne retenir que les plus utiles.

1.2.1.3.1. Les différents types d'informations

Il existe deux catégories d'informations : les informations internes et les informations externes.

- **Les informations internes** : Les informations internes sont relatives à l'entreprise elle-même. Elles sont de deux types :
 - a. **Les informations financières et économiques** : Les informations financières sont tirées des documents comptables et financiers de synthèse (le bilan, le compte de résultat, les tableaux de flux). Quant aux informations économiques, celles-ci concernent principalement d'informations portant sur la détention du capital, le contexte juridique et historique dans lequel évolue l'entreprise. Les produits et services de l'entreprise ainsi que ses marchés, sa structure de production, son

³⁷ BENABDELMOULA F, op.cit. p71.

personnel, sa gestion prévisionnelle, ses perspectives et ses prévisions de croissance à long terme constituent également les informations économiques.

b. Les informations extra financières : Les informations extra financières d'une entreprise regroupent l'ensemble des renseignements sur son management et son organisation. Plus particulièrement, ces informations concernant la stabilité sociale de l'entreprise, sa situation judiciaire, la personnalité et la qualité du dirigeant, sa politique commerciale et d'approvisionnement, sa politique de communication et ses rapports avec les différentes parties prenantes.

- **Les informations externes :** L'environnement est à l'origine des informations externes de l'entreprise ; il s'agit principalement de l'évolution du marché et de la concurrence.

1.2.1.3.2. Les sources d'informations

Parmi les sources d'informations, nous distinguons les sources internes des sources externes.

- **Les sources internes :** Les états financiers et comptables de synthèse (bilan, compte de résultat, tableaux de flux et annexes) et les documents non financiers (business plan, rapport d'activité, les statistiques commerciales, techniques, sociales, plans de développement, études prévisionnelles commerciales, techniques, etc.) constituent les sources internes d'informations.
- **Les sources externes :** La presse, les revues et les études sectorielles, documents administratifs, etc. composent les sources externes.

1.2.1.4. La relation entre la banque et le demandeur de crédit

La confiance se cultive sur la durée et ne s'établit pas du jour au lendemain, surtout si des difficultés apparaissent. Les banques ont intérêt à établir et à maintenir le dialogue avec l'entreprise, pour permettre la prise de décisions quant aux crédits les plus adaptés, et pour surveiller l'évolution du risque une fois le crédit octroyé.³⁸

La relation entre la banque et son client peut être amenée à s'améliorer ou à se détériorer ce qui aura un impact sur la confiance de la banque vis-à-vis du client et sur la décision d'octroi de crédit et de ses modalités.

³⁸ HAMLAT M, op.cit. p22.

L'évolution de cette relation dépend de plusieurs éléments :

- **L'ancienneté de la relation**
- **Les mouvements confiés**

Les mouvements confiés représentent le niveau des fonds confiés aux guichets de la banque. Ils doivent être comparés au chiffre d'affaires déclaré par l'entreprise. Cette méthode permet de déterminer la confiance du client vis-à-vis de la banque et sa fidélité.

Trois situations peuvent avoir lieu à savoir :

- **Mouvement confié = CA déclaré** : le CA est centralisé au niveau des guichets de la banque
- **Mouvement confié < CA déclaré** : le CA n'est pas complètement centralisé, le client détient des comptes auprès d'autres banques, ou le client procède à des transactions en espèce.
- **Mouvement confié > CA déclaré** : le client a déclaré un CA inférieur au CA réalisé dans le but d'éviter le paiement des impôts ou le client a procédé à des opérations hors exploitation.
- **Le niveau d'utilisation des crédits**
Le suivi des crédits permet d'estimer la probité du client, d'éviter les incidents de paiement et d'assurer le recouvrement des créances à échéance...
- **Consultation de la centrale des risques et impayés.**

1.2.2. Présentation du projet

L'étude économique du projet permet au banquier de savoir si le projet est économiquement viable. Cette partie est consacrée à la présentation du projet, ses caractéristiques, sa finalité et l'activité visée. D'autres éléments doivent être abordés tels que³⁹ :

- **La nature du projet** : en d'autres termes, en quoi consiste le projet exactement (Acquisition de machines, construction de locaux, etc.)
- **L'impact du projet** : le banquier doit s'intéresser davantage aux impacts multidimensionnels qui seront générés par la réalisation du projet ;
- **L'impact sur l'environnement** : il faut vérifier si le projet a un impact négatif sur l'environnement.

³⁹ KHALED S, MESSALI K, Financement bancaire des investissements, mémoire de master en finance et comptabilité, Université de Bejaia, 2018, p21.

- **Résultats attendus** : Ce sont les principales réalisations du projet. Les résultats attendus doivent être en adéquation avec les objectifs du projet ; nombre d'emplois créés, la substitution aux importations et de la réalisation de l'intégration économique.
- **Moyens** : Ce sont les ressources nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.
 - Les moyens physiques (bureautique, équipements, véhicules, etc.).
 - Les moyens humains (coordinateurs, animateurs, formateurs, secrétaires, etc.).

1.2.3. Etude de marché

C'est avant tout un processus de collecte et d'analyse d'informations permettant de s'assurer que le projet peut être viable commercialement.⁴⁰

L'objectif est d'obtenir, d'analyser et d'interpréter des données de façon formelle et objective afin de procurer au micro-entrepreneur les informations lui permettant de s'assurer que son projet est commercialement réalisable et d'agir en connaissance de cause.

L'idée est d'avoir une vision claire des éléments à étudier :

- Collecter des informations propres à son contexte et ne pas se contenter de données macro-économiques générales.
- Vérifier la fiabilité des informations collectées.
- Être capable d'analyser les informations recueillies.

Elaborer une étude de marché nécessite de s'appuyer sur une démarche rigoureuse et se fait d'après des étapes précises :

1. Définir des critères de recherche : éléments à analyser, durée de l'étude, champ de l'étude, budget accordé.
2. Identifier les sources d'information : sur le terrain (population à interroger), auprès d'organismes, sur internet, presse spécialisée, base de données professionnelle.
3. Créer des outils d'étude et d'analyse : prototype, questionnaire, tableaux de bord.
4. Rechercher des informations : se réserver du temps, prendre des rendez-vous, réaliser des entretiens.
5. Réaliser la synthèse et analyser : regrouper des informations, vérifier leur faisabilité, numériser ce qui peut l'être.

⁴⁰ In : <https://www.dunod.com>, consulté le 19/03/2020.

6. Rédiger un rapport : présenter les résultats et les recommandations, identifier les opportunités et les risques, définir les conditions de réussite, faire ressortir les contraintes, les chiffres clés.
7. Estimer le CA prévisionnel : utiliser au moins deux méthodes de calcul, ne pas se baser sur un objectif à atteindre, établir ses comptes prévisionnels.

Au final, la prise de contact entre le demandeur de crédit et le banquier révèle une étape primordiale, car elle permet pour ce dernier de prendre connaissance de l'expérience et les différentes compétences de son client et de savoir s'il est capable de mener à bien son projet, ensuite, cette rencontre permet au prêteur d'avoir une vision claire et précise du projet (offre, clientèle, concurrence, lieu d'implantation, objectifs, moyens...), enfin, le banquier demandera à son client de lui remettre un certain nombre de pièces juridiques ou administratives. Dans la section qui suit nous allons entamer l'analyse financière du projet qui constitue un processus important dans l'étude du dossier de crédit.

SECTION 2 : ANALYSE FINANCIERE DU PROJET

Afin de s'assurer que l'entreprise est solvable et d'apprécier au plus juste sa liquidité, la banque s'intéresse à sa structure financière ainsi qu'à son équilibre financier via une analyse du bilan retraité. Les ratios et les indicateurs constituent la base de l'analyse. Ils ont, en effet, un rôle déterminant dans le processus de décision relatif à l'octroi du crédit.

1.1. Notions générales sur l'analyse financière

Dans ce qui suit, nous tenterons de clarifier le concept de l'analyse financière. Il s'agit plus particulièrement de définir l'analyse financière, de présenter ses objectifs, d'énumérer ses étapes et d'indiquer ses sources d'information.

1.1.1. Définition de l'analyse financière

Tenter de définir l'analyse financière n'est pas chose aisée, s'il est difficile de considérer qu'elle peut être une discipline théorique avec des contenus explicatifs, mais elle constitue bien un ensemble d'outils et de méthodes d'analyse qui s'appuient sur des références puisées dans les théories économiques et financières. Selon A. MARION « *L'analyse financière est une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthodes dont l'objectif est porté un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière* »⁴¹.

⁴¹ MARION A, Analyse financière, Dunod, 6^{ème} édition, Paris, 2015, p1.

Pour Elie Cohen « *L'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, au niveau et à la qualité de ses performances* ». ⁴²

1.1.2. Les objectifs de l'analyse financière

L'analyse financière a pour objectif de rechercher l'équilibre financier de l'entreprise et de mesurer sa rentabilité financière à partir du bilan, du compte de résultat et de toute autre information donnée par l'entreprise (annexes).

L'analyse financière permet aux dirigeants de l'entreprise d'effectuer le contrôle et de prendre les décisions nécessaires ; elle fournit une application à posteriori sur la qualité de la gestion de l'entreprise. La prise de décision aux différents niveaux de l'entreprise (décision d'investissement et de financement dans le cadre du plan à moyen terme) repose en partie sur l'analyse financière qui fournit des informations sur :

- La structure financière de l'entreprise ;
- Sa capacité d'autofinancement ;
- Sa rentabilité.

1.1.3. Les étapes de l'analyse financière

Pour être en mesure de porter un jugement sur la situation d'une entreprise, l'analyse doit tenir compte de l'ensemble d'informations disponible surtout celles publiées par la comptabilité ou par d'autres sources. Généralement plusieurs étapes doivent être suivies à savoir :

- Procéder à l'examen global des états financiers, cet examen porte généralement sur les emplois (actif), les ressources (passif), les ventes et les bénéfices ;
- Etudier l'environnement de l'entreprise : son secteur d'activité, la convention collective à laquelle elle doit se référer, la concurrence, la répartition de son capital ;
- Analyser le rapport du vérificateur, l'énoncé des principes comptables, les notes aux états financiers et d'autres informations pertinentes ;
- Appliquer les techniques d'analyse comme les ratios, l'étude de bilan en grande masses et autres ;
- Analyser le compte de résultat et calculer les soldes intermédiaires de gestion pour expliquer la formation du résultat ;

⁴² COHEN E, Analyse financière, Economica, 5^{ème} édition, Paris, 2004, p8.

- Enfin, porter un jugement sur la situation, formuler des recommandations et prendre des conclusions.

1.1.4. Les sources d'information de l'analyse financière

Afin de pouvoir réaliser une analyse financière pour une entreprise, l'analyste doit disposer d'un ensemble d'informations sur lesquelles va baser son analyse, ses sources sont les comptes annuels qui constituent la matière première de l'analyse financière :

- Le bilan comptable ;
- Le tableau de compte de résultat ;
- Les annexes ;

Pour le financier, les deux premiers documents sont les plus importantes sources d'information pour accomplir sa tâche.

1.1.4.1. Le bilan comptable

Le bilan est un document comptable qui donne à une date donnée la photographie ou l'image de la situation financière de l'entreprise en répertoriant l'ensemble de ce qu'elle possède et de tout ce qu'elle doit aux autres agents économiques.⁴³ Il se présente sous forme d'un tableau composé de deux colonnes : celle de gauche est appelée Actif et celle de droite est appelée Passif. En d'autres termes, c'est la présentation chiffrée des biens et des dettes qui constituent l'entreprise à un moment précis, il résulte d'un classement des opérations d'entrée et de sortie des biens, services et flux monétaires comptabilisés selon le principe de la partie double qui dit : « A tout mouvement correspond une contrepartie : un achat engendre une dette ou un règlement au fournisseur, une vente crée une créance au paiement de client. Ce mécanisme repose sur l'égalité des écritures de débit et crédit.

1.1.4.2. Le tableau des comptes de résultat

Le compte de résultat présente l'ensemble des flux de produits et de charges imputables à la période de temps déterminée par l'exercice comptable. Il est organisé en distinguant les produits et charges d'exploitation, financières et exceptionnels qui mettent en évidence chacun un résultat d'exploitation, un résultat financier et un résultat exceptionnel. A l'intérieur de ces trois rubriques, les charges sont présentées par nature. Le résultat net de l'exercice, bénéfice ou perte, est le solde final du compte de résultat ».⁴⁴

⁴³ BELLALAH M, Gestion financière, Economica, 2^{ème} édition, 2004, Paris, p21.

⁴⁴ DE LA BRUSLERIE H, Analyse financière, 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 2010, p120.

1.1.4.3. Les annexes

L'annexe est un état qui comporte les explications nécessaires à la bonne compréhension des deux documents de synthèse. Ici, la présentation de l'annexe ne procède pas de la méthode comptable (présentation en partie double). Elle va comporter des informations obligatoires et significatives, c'est-à-dire étant susceptibles d'influencer le jugement que le destinataire peut porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise. Toutes les informations chiffrées doivent être vérifiables par rapprochement avec les documents attestant de leur exactitude. Elles doivent rester comparables d'un exercice à l'autre, et d'une entreprise à l'autre au sein de groupes, par l'application de méthodes de calcul et de présentation semblables.⁴⁵

1.2. Analyse par les indicateurs financiers

Pour faire une analyse d'équilibre financier d'une entreprise, on utilise trois instruments essentiels qui sont :

- Le fonds de roulement
- Le besoin en fonds de roulement
- La trésorerie

1.2.1. Le fonds de roulement (FR)

Le FR permet de répondre à la question suivante : Les ressources permanentes suffisent-elles à financer l'actif stable ?

1.2.1.1. Définition

Le fonds de roulement est l'excédent des capitaux permanents (capitaux propres + dettes à long et à moyen terme) sur l'actif immobilisé. Autrement dit c'est la partie des capitaux permanents qui est affectée au financement du cycle d'exploitation. L'équilibre financier fondamental d'une firme est assuré lorsque le rendement de son actif est au moins égal à son coût du capital. Les ressources stables financent les besoins durables. Trois situations peuvent se présenter : FR positif, FR négatif et FR nul.

1.2.1.2. Mode de calcul

L'intérêt que présente le FR est d'avoir une signification à l'égard de la solvabilité future. Cependant, il existe deux méthodes pour calculer le FR : par la méthode du haut du bilan et la méthode du bas du bilan.

⁴⁵ GENAIVRE E, Initiation à l'analyse financière en entreprise Principes & applications, Publibook, Paris, 2011, p18.

➤ **Par le haut du bilan :**

Le fonds de roulement net = ressources permanentes - actif stable

- Les ressources stables : Capitaux propres + Autres fonds propres + réserves + Dettes financières + Ecart de conversion passif + Amortissement et provision (actif immobilisé) + Provisions pour risques et charges + Capital souscrit non appelé - Primes de remboursement des obligations
- Emplois durables : Actif immobilisé brut + Charges à répartir sur plusieurs exercices + Ecart de conversion actif (sur ces créances/Dettes à plus d'un an d'échéance lors de leur création).

➤ **Par le bas du bilan :**

Le fonds de roulement net = Actifs Circulants - Dettes à Court Terme

1.2.1.3. Interprétation des résultats

Trois situations peuvent se présenter : FR positif, FR négatif et FR nul.

- $F.R > 0$ signifie que l'entreprise dispose d'un excédent de capitaux permanents, donc le fond de roulement constitue une marge de sécurité appréciable dans le maintien de la solvabilité.
- $F.R < 0$ signifie que l'entreprise a affecté des dettes à court terme au financement d'une marge de sécurité à court terme.
- $F.R = 0$ en première analyse, la solvabilité semble assurée ; l'actif circulant couvre les dettes à court terme, mais la symétrie quant aux risques de réalisation des éléments financiers confère un caractère évident de fragilité à cet équilibre.

1.2.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Une fois que l'entreprise a acquis les immobilisations, elle doit financer les besoins liés à son cycle d'exploitation. Il existe en effet un décalage temporel entre les dépenses engagées et les recettes tirées de la vente des biens ou services produits par l'entreprise. Donc le BFR résulte des décalages temporels entre les décaissements et les encaissements des flux liés à l'activité de l'entreprise.

1.2.2.1. Définition

Le besoin en fonds de roulement (BFR) représente le besoin de financement induit par le cycle d'exploitation de l'entreprise. En règle générale toute exploitation nécessite des emplois cycliques (c'est à dire auxquels l'entreprise ne peut échapper : stocks, crédits clients...) et des

ressources cycliques (crédit des fournisseurs par exemple). Autrement, le besoin en FR correspond à la part de l'actif circulant qui ne peut pas être financé par des dettes à court terme et qui doit être financé par des capitaux permanents. Donc le B.F.R reflète la capacité de l'entreprise à générer des ressources au financement de son cycle d'exploitation sans devoir recourir au financement externe.

1.2.2.2. Mode de calcul du B.F.R

Le B.F.R se calcule comme suit :

$BFR = \text{Besoins en financement} - \text{Ressources de financement}$.

Où :

$BFR = (\text{Valeurs réalisables} + \text{Valeurs d'exploitation}) - (\text{D.C.T} - \text{Dettes financières})$.

1.2.2.3. L'interprétation du BFR

Trois situations peuvent exister :

- Le BFR est nul ($BFR = 0$) : dans ce cas l'entreprise n'a pas de besoins d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit à financer son actif circulant.
- Le BFR est positif ($BFR > 0$) dans ce cas les emplois d'exploitation dans l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit financer ses besoins à court terme à l'aide de son excédent de ressources à long terme (FRN), ou à l'aide des ressources complémentaires à court terme (concours bancaires).
- Le BFR est négatif ($BFR < 0$) : les emplois d'exploitation sont inférieurs aux ressources. L'entreprise n'a pas besoin de financer ses besoins à court terme. C'est une situation délicate pour l'entreprise.

1.2.2.4. La décomposition du B.F.R

Pour mieux cerner le B.F.R il est très important de le décomposer en deux agrégats : le besoin en fond de roulement d'exploitation et le besoin en fonds de roulements hors d'exploitation.

1.2.2.4.1. Le besoin en fond de roulement d'exploitation (B.F.R.E)

Il est parfois appelé besoin de financement du cycle d'exploitation, il correspond à l'immobilisation d'unité monétaire nécessaire pour assurer le fonctionnement courant de l'entreprise. Cette dernière doit financer certains emplois à l'inverse elle doit profiter de certaines ressources. Il se calcule de la manière suivante :

B.F.R. E=Actif circulant d'exploitation-Passif circulant d'exploitation

1.2.2.4.2. Le besoin en fonds de roulement hors d'exploitation (B.F.R.H.E)

Le besoin en fonds de roulement hors exploitation est la partie des besoins de financement circulants, non liés directement au chiffre d'affaires, qui n'est pas financée par les dettes circulantes hors exploitation. Il se calcule de la manière suivante⁴⁶ :

B.F.R.H. E=Actif circulant hors d'exploitation – passif circulant hors d'exploitation

Après avoir exposé les deux indicateurs d'équilibre qui sont le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, nous allons aborder dans ce qui suit un autre indicateur d'équilibre qui est la trésorerie

1.2.3. La trésorerie

La trésorerie est un indicateur qui joue un rôle fondamental dans l'entreprise, elle réalise l'équilibre financier à court terme entre FRN et BFR. On peut la définir aussi comme la différence entre les valeurs disponibles de l'actif et les dettes financières (concours bancaires).

1.2.3.1. Définition

La trésorerie est le montant des disponibilités à vue (ou facilement mobilisables) possédé par une entreprise, de manière à ce qu'elle puisse couvrir ses dettes qui viennent à échéance. Son importance peut être chiffrée mais en fait il varie tout au long de l'année. A certaines périodes l'entreprise peut avoir besoin d'emprunter pour couvrir une échéance articulément lourde. Pour qu'une entreprise soit dans une situation satisfaisante, il ne suffit pas qu'elle soit assurée de pouvoir régler ses dettes, il faut encore qu'elle puisse les régler à l'échéance convenue. Une entreprise peut être solvable, c'est-à-dire avoir un actif total supérieur à ses dettes, mais ne pas posséder suffisamment de liquidités pour honorer ses échéances.

1.2.3.2. Les modes de calcul de la TR

La trésorerie d'une entreprise peut s'évaluer de deux manières différentes selon l'approche retenue :

Tout d'abord, la trésorerie d'une entreprise correspond à la différence entre ses besoins et ses ressources de financement. Les besoins de l'entreprise peuvent être évalués à l'aide du

⁴⁶ GRANDGUILLOT B.F, L'essentiel de l'analyse financière, Lextenso, 14^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, 2016, p93.

besoin en fonds de roulement alors que les ressources de l'entreprise disponibles pour financer ses besoins s'appellent le fond de roulement.

Trésorerie = Fonds de Roulement – Besoin en Fonds de Roulement

La trésorerie de l'entreprise représente ainsi l'ensemble de ses disponibilités qui lui permettront de financer ses dépenses à court terme. Dans ce cas, la trésorerie d'une entreprise se calcule en faisant la différence entre sa trésorerie de l'actif et sa trésorerie du passif.

Trésorerie = Trésorerie actif - Trésorerie passif

1.2.3.3. Interprétation TR

La trésorerie est positive quand le fonds de roulement est supérieur au besoin en fonds de roulement : $TR > 0 \rightarrow FR > BFR$.

Dans ce premier cas, il s'agit d'un équilibre très sain puisque l'entreprise dispose de suffisamment de ressources qui lui permettent de rembourser ses dettes financières à court terme⁴⁷.

➤ Trésorerie positive (T>0)

La situation représentée est plutôt une situation de faiblesse : la trésorerie positive atteint un niveau beaucoup trop élevé, synonyme « d'argent qui dort ». Le fond de roulement dans ce cas, ne sert à rien car il ne fait que financer la trésorerie.

➤ Trésorerie négative (T<0)

La trésorerie est négative quand le fonds de roulement est inférieur au besoin en fonds de roulement : $TR < 0 \rightarrow FR < BFR$

Dans ce deuxième cas, il s'agit d'une situation de déséquilibre puisque les ressources de l'entreprise sont insuffisantes pour répondre aux besoins à court terme, ce qui l'oblige à faire appel aux concours bancaires, d'où l'autonomie financière de l'entreprise est mise en péril. La situation ne devient risquée ou dangereuse que lorsque la part des découverts bancaires ne cesse d'augmenter, atteignant des proportions inacceptables (supérieure 30%)⁴⁸

➤ Trésorerie nulle (T=0)

La trésorerie est nulle quand les ressources financières de l'entreprise suffisent juste à satisfaire ses besoins : $TR = 0 \rightarrow FR = BFR$

⁴⁷ MEUNIER-ROCHER B, Le diagnostic financier, édition d'Organisation, Paris, 2001, p45.

⁴⁸ Idem, p87.

Dans ce troisième cas, les ressources viennent couvrir les besoins au près. L'entreprise ne dispose d'aucune marge de manœuvre malgré l'équilibre de sa situation financière. Le fonds de roulement finance le BFR à l'identique et toute augmentation de ce dernier (allongement du délai de paiement des clients. Diminution du délai de règlement des fournisseurs. Augmentation du délai de rotation des stocks) conduira l'entreprise à rencontrer des difficultés de trésorerie.⁴⁹

1.3. Analyse par la méthode des ratios

Le recours à la méthode des ratios traduit le souhait de déterminer des normes devant permettre de juger l'état d'une entreprise grâce à la comparaison entre la valeur des ratios calculés sur ses comptes et des valeurs de référence, ces valeurs de référence peuvent correspondre à celles que les mêmes ratios présentent lorsque on les calcule sur des bases statistiques (par exemple pour l'ensemble des entreprises exerçant la même activité), ou encore aux valeurs établies à partir des comptes d'entreprise témoins (des concours exemplaires), ou enfin à des objectifs que la direction d'une unité vise à atteindre.

L'analyse par la méthode des ratios est une analyse statique qui permet de détecter les forces et les faiblesses d'une entreprise dans une perspective d'évaluation patrimoniale.

1.3.1. Définition

Un ratio est un rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économiques, destiné à apprécier les différents aspects de la vie d'entreprise.⁵⁰

1.3.2. L'intérêt de l'analyse par les ratios

Les ratios constituent un moyen d'appréciation et de comparaison des performances de l'entreprise. Dans l'espace, ils permettent à l'entreprise de se situer dans son propre secteur d'activité ou dans l'environnement économique global. Dans le temps, ils permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs tant interne qu'externe.

Bien que les ratios complètent utilement les données comptables et deviennent à ce titre de précieux outils d'analyse, ils ne délivrent qu'un fragment de l'information indispensable à la prise de décision. Pour ces raisons, les ratios doivent uniquement conforter la lecture des documents produits par l'analyse financière, et non s'y substituer.

⁴⁹ In : <https://www.compta-facile.com/tresorerie-nette-tn-definition-calcul-et-interet/>, consulté le 24/07/2020.

⁵⁰ MELYON G, Gestion financière, BREAL, 4^{ème} édition, Paris, 2007, p158.

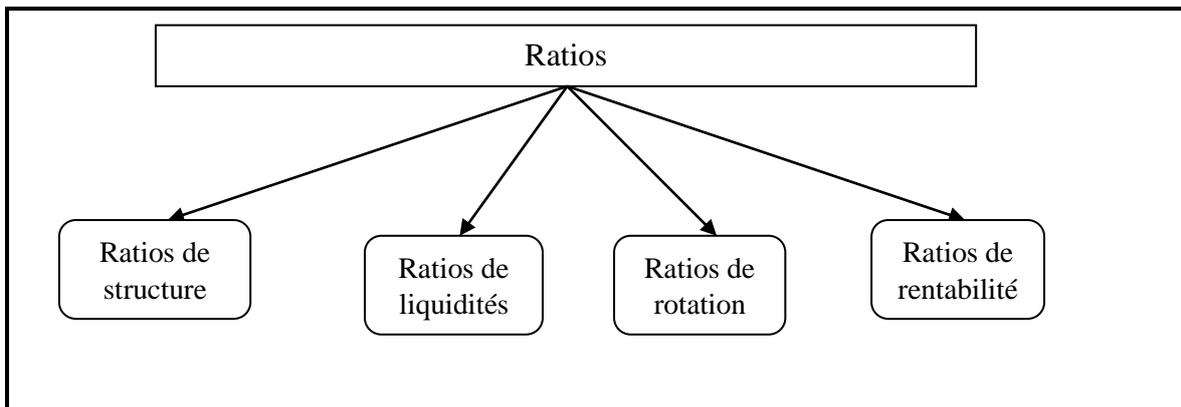
1.3.3. L'utilisation des ratios

Les ratios peuvent être utilisés dans le but de mieux suivre l'évolution économique de l'entreprise, dans ce cas, le responsable financier établira à la clôture des comptes de chaque exercice un ensemble de ratios qui seront comparés à ceux des exercices précédents, il sera intéressant d'établir sur graphique, l'évolution année par année d'un certain nombre de ratio jugés particulièrement intéressants, une bonne connaissance du passé améliorera la qualité de la provision.⁵¹

1.3.4. Les types fondamentaux de ratios

Les ratios sont habituellement regroupés en quatre grandes catégories illustrées dans le schéma suivant :

Figure 1 : Les types de ratios



Source : MELYON G, Gestion financière, BREAL, 4^{ème} édition, Paris, 2007, p159.

1.3.4.1. Les ratios de structure

Les ratios de structure analysent principalement les grandes masses du haut du bilan. Ils expriment les conditions dans lesquelles l'entreprise assure son équilibre financier. Les principaux ratios de structure sont recensés dans le tableau n°1.

⁵¹ VIZZAVONA P, Gestion financière, Atol, 9^{ème} édition, Paris, 1994, p51.

Tableau 1 : Les ratios de structure

Nom du ratio	Formule de calcul	Signification
Financement des immobilisations	$\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Actif à plus d'un an}}$	Ce ratio vérifie la règle de l'équilibre financier minimum. Lorsqu'il est supérieur à 1, il indique que les ressources à plus d'1 an couvrent les emplois à plus d'1 an. Le fonds de roulement liquidité est positif.
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux permanents}}$	Ce ratio exprime le degré d'indépendance financière de l'entreprise. En raison de son mode de calcul il est obligatoirement inférieur à 1
Stabilité du financement	$\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Total actif}}$	Ce ratio indique la part des capitaux permanents dans le financement total de l'entreprise.
Indépendance financière (solvabilité)	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des dettes}}$	Ce ratio mesure l'indépendance absolue de l'entreprise. Sa valeur est normalement inférieure à 1. Plus le rapport est proche de 0, plus la sécurité de l'entreprise se trouve compromise. En toute rigueur, ce ratio ne doit pas être inférieur à 1.
Part des concours bancaires dans l'endettement global	$\frac{\text{Crédits bancaires courants}}{\text{Endettement global}}$	Ce ratio traduit l'arbitrage réalisé par l'entreprise entre les emprunts à moyen terme, long terme et les concours bancaires.

Source : MELYON G, Gestion financière, BREAL, 4^{ème} édition, Paris, 2007, p160.

1.3.4.2. Ratios de liquidité

Les ratios de liquidité mesurent l'aptitude de l'entreprise à transformer ses actifs circulants en liquidité afin de faire face aux dettes à court terme.

Tableau 2 : Les ratios de liquidité

Formules de calcul	Commentaires
$R = \frac{\text{actif circulant}}{\text{dettes à court terme}}$	Appelé ratio de liquidité générale, c'est une autre forme d'interprétation du FRN, il permet aussi de connaître l'aptitude de celle-ci à rembourser ses dettes à court terme par son actif circulant. Il doit être supérieur à 1.
$R = \frac{VR + VD}{DCT}$	Appelé ratio de liquidité restreinte, il répond à l'aptitude de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme uniquement par ses disponibilités et ses créances.
$R = \frac{VD}{DCT}$	Ce ratio, dénommé ratio de liquidité immédiate, mesure l'aptitude de l'entreprise à faire face au remboursement de ses dettes à court terme par ses disponibilités immédiates.

Source : MELYON G, Gestion financière, BREAL, 4^{ème} édition, Paris, 2007, p 162.

1.3.4.3. Ratios de gestion (rotation)

Les ratios de gestion mesurent la rotation des composantes du besoin en fonds de roulement d'exploitation (stocks, créance client et dettes fournisseurs). Ces ratios mesurent l'efficacité de gestion de l'entreprise. Les principaux ratios de gestion sont résumés dans le tableau n°3.

Tableau 3 : Les ratios de gestion

Formules de calcul	Commentaires
$R = \frac{\text{stock} * 360}{\text{CAHT}}$	Ce ratio est calculé pour mesurer la durée de stationnement des stocks dans l'entreprise, et peut éventuellement nous renseigner sur un problème de mévente.
$R = \frac{(\text{créances sur clients} + \text{EENE}) * 360}{\text{CA TTC}}$	Ce ratio permet de connaître les délais clients accordés par l'entreprise. Celle-ci, sans piétiner sur sa politique commerciale, doit s'atteler à réduire au maximum ces délais.
$R = \frac{\text{FRS} * 360}{\text{CAHT}}$	Ces deux ratios expriment les principales valeurs structurelles par rapport au nombre de jours de CA.
$R = \frac{\text{BFR} * 360}{\text{CAHT}}$	
$R = \frac{\text{Frais de personnel}}{\text{VA}}$	Ces six (06) ratios nous permettent de connaître la destination de la VA. Pour les entreprises industrielles, la VA allouée aux frais de personnel, ne doit pas excéder 50%, aussi la VA allouée au frais financiers ne doit pas dépasser les 5%.
$R = \frac{\text{Frais financier}}{\text{VA}}$	
$R = \frac{\text{Impôts et taxes}}{\text{VA}}$	
$R = \frac{\text{Frais divers}}{\text{VA}}$	
$R = \frac{\text{DAP}}{\text{VA}}$	
$R = \frac{\text{CAF}}{\text{VA}}$	

Source : MELYON G, Gestion financière, BREAL, 4^{ème} édition, Paris, 2007, p163.

1.3.4.4. Ratios de rentabilité

Un ratio de rentabilité établit une relation entre le résultat d'une action ou d'une activité et les moyens mis en œuvre dans ce but. Ces moyens font références à un capital économique ou à un capital financier⁵².

➤ **Ratio de rentabilité économique (R.E)** : La rentabilité économique ou d'exploitation rapporte le capital économique aux flux de résultat générés par l'exploitation. L'actif économique, est égal à la somme de l'actif immobilisé et du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

$$RE = (\text{Résultat net} + \text{Impôt} + \text{Charges Financières}) / \text{Capitaux permanents}$$

$$RE = \text{Résultat d'exploitation} / \text{Capitaux permanents}$$

Ce ratio s'exprime en pourcentage. Il est une mesure comptable de la rentabilité de l'outil économique exploité.

⁵² DE LA BRUSLERIE H, op.cit. p 192.

➤ **Ratio de rentabilité financière (RF)** : Ce ratio mesure le rapport entre le résultat net revenant aux actionnaires, propriétaires de l'entreprise et le total des capitaux propres confiés à l'entreprise. Le résultat net est comparé aux capitaux propres de début d'année qui représentent les fonds confiés à l'entreprise pour la période.⁵³

$$RRE = \text{Résultat net de l'exercice} / \text{Capitaux propres}$$

➤ **Interprétation de ratio de rentabilité**

Un niveau élevé de rentabilité des capitaux propres permet à l'entreprise de trouver de nouveaux capitaux sur le marché financier pour financer sa croissance.

Au contraire, si le taux est faible et inférieur aux taux du marché, l'entreprise aura des difficultés à attirer des capitaux propres.

- ✓ Si la RF > RE : l'endettement joue un rôle positif.
- ✓ Si la RF < RE : l'endettement joue un rôle négatif.

1.4. Analyse par le tableau de compte de résultat

Le compte de résultat décrit l'activité de l'entreprise pour une période donnée.

1.4.1. Définition du compte de résultat

Le compte de résultat synthétise les produits et charges de l'entreprise sur la durée d'un exercice comptable, les éléments qu'il contient, des flux d'enrichissement et d'appauvrissement, aboutissent au résultat net, qui indique la performance de l'entreprise. Ce document comptable appartient aux états financiers de l'entreprise.

1.4.2. Définition de soldes intermédiaires de gestion

L'analyse du compte de résultat repose sur des variables listées dans les soldes intermédiaires de gestion.⁵⁴ Les soldes intermédiaires de gestion, ou SIG, constituent la succession articulée des flux issus du compte de résultat. Cet ensemble complet de variables se justifie car le diagnostic financier ne peut se satisfaire du simple solde global du compte de résultat. Ce solde net est la somme d'éléments hétérogènes qui relèvent de types d'opérations différentes. Il serait délicat de s'y arrêter car rien à priori ne permet de justifier une comparaison dans le temps dont les éléments sont hétérogènes. Les différents SIG sont présentés dans ce qui suit.

⁵³SION M, Réaliser un diagnostic financier, Dunod, 2^{ème} édition, Paris, 2017, p158.

⁵⁴DE LA BRUSLERIE H, op.cit. p165.

1.4.2.1. La marge commerciale

La marge commerciale n'a de sens que pour les entreprises qui ont une activité commerciale de distribution de produits revendus en l'état. Cette activité peut être la seule exercée par l'entreprise (cas des entreprises de négoce pur). Elle concerne aussi les entreprises mixtes qui ont à la fois une activité industrielle et commerciale.

Marge commerciale = ventes de marchandises – coût d'achat des marchandises vendues.

Le coût d'achat des marchandises vendues s'obtient lui-même à partir des achats de marchandises corrigés des variations de stock de marchandises.

Coût d'achat des marchandises vendues = Achats de marchandises +/- Variation de stock de marchandises.

1.4.2.2. La production

La production de l'exercice fait référence directement à l'activité de transformation industrielle et/ou de prestation de services de l'entreprise. Elle ne prend pas en compte les subventions d'exploitation, ni les diverses redevances perçues qui apparaissent dans les autres produits de gestion courante (comptes 74 et 75).

Production de l'exercice = production vendue + production stockée + production immobilisée

1.4.2.3. La valeur ajoutée

La valeur ajoutée produite (VA) exprime la capacité de l'entreprise à créer des richesses dans ses activités économiques. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de biens et services en provenance de tiers. Ces consommations sont des destructions de richesses qu'il faut imputer, dans le cadre d'un processus de transformation, sur la production de l'exercice et sur la marge commerciale.

Valeur ajoutée = marge commerciale + production de l'exercice – consommation de matières Prem et approv (= achats +/- variation de stock).

1.4.2.4. L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation, ou EBE, est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après rémunération du facteur de production travail et des impôts liés à la production.

EBE = Valeur ajoutée + subventions d'exploitation – charges de personnel – impôts et taxes.

1.4.2.5. Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance de l'entreprise sur le plan commercial et industriel. Ce solde tient compte de la politique d'amortissements et de dépréciations. Il est calculé indépendamment de la politique financière et fiscale de l'entreprise. Il s'agit donc du solde de toutes les opérations liées à l'exploitation, à l'exclusion des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.⁵⁵

Résultat d'exploitation = EBE – Dot aux amort et prov + Reprise sur prov et transfert de charges + Autres produits d'exploitation – Autres charges d'exploitation.

1.4.2.6. Le résultat courant

Le résultat courant prend en compte les aspects financiers, et tout particulièrement la structure de financement de l'entreprise. Les charges et produits financiers sont intégrés dans leur globalité. Or, les postes de charges et de produits financiers sont eux-mêmes hétérogènes : frais d'intérêts liés à l'endettement, produits de dividendes de filiales, produits et charges liés aux opérations de trésorerie, charges calculées issues des dotations aux provisions, gains ou pertes de change.⁵⁶ La quote-part de résultat sur opérations faites en commun est aussi rajoutée pour obtenir le résultat courant avant impôt.

Résultat courant = résultat d'exploitation +/- résultat op en commun + produits financiers – charges financières.

Le résultat courant exprime la performance globale de l'entreprise censée correspondre à son activité normale. Il permet d'apprécier le résultat qui sera réparti entre :

- L'Etat, sous forme d'impôt sur les bénéfices ;
- Les salariés, sous forme de participation ;
- Les actionnaires, sous forme de dividendes.

1.4.2.7. Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est le solde net de produits et des charges exceptionnelles. Il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Les éléments exceptionnels sont donc un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles. Ceux-ci reprennent en particulier des produits et des charges qui sont de purs éléments calculés (dotations, reprises, quotes-parts de subventions, valeurs comptables d'actifs cédés, ...) sans conséquences monétaires.

⁵⁵ MELYON G, op.cit. p101.

⁵⁶ DE LA BRUSLERIE H, op.cit. p170.

Résultat net = résultat courant + produits exceptionnels – charges exceptionnelles – participation des salariés – impôts sur les bénéfices.

1.4.3. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement mesure la capacité de développement, le degré d'indépendance financière et le potentiel d'endettement de l'entreprise.⁵⁷

1.4.3.1. Définition

La capacité d'autofinancement est la ressource générée au cours de l'exercice, après l'impôt sur le bénéfice, et mise à la disposition de l'entreprise, soit pour distribuer des dividendes, soit surtout pour assurer le financement principal des besoins permanents. Elle permet de mesurer la capacité de remboursement de l'emprunteur, sans dépasser un taux d'endettement personnel inférieur à 33%. La CAF permet de⁵⁸ :

- Payer le capital des prêts existants et les annuités (capital et intérêt).
- Autofinancer les investisseurs récurrents.
- Autofinancer la progression du BFR.
- Rémunérer l'exploitant ou payer l'IS.

1.4.3.2. Le calcul de la capacité d'autofinancement

Il existe deux méthodes de calcul de la CAF.

➤ **Calcul de la CAF en partant du résultat de l'exercice :**

Résultat de l'exercice.

+ Dotation aux amortissements et aux provisions (exploitation, financier et exceptionnel)

- Reprises sur amortissements et provisions (exploitation, financier et exceptionnel)

+ Valeur comptable des éléments cédés (actifs immobilisé et financier)

- Produits des cessions éléments de l'actif (actifs immobilisé et financier)

= **CAF**

⁵⁷ GRANDGUILLOT B.F, op.cit. p73.

⁵⁸ BOUTABET S, Etude financière des professionnels pour l'obtention d'un prêt et le risque de crédit, rapport de stage en GEA, Université de la Méditerranée Aix Marseille II, 2004, p32.

➤ **Calcul de la CAF à partir de l'excédent brut d'exploitation**

EBE

+ Autres produits d'exploitation

- Autres charges d'exploitation

+ Produits financiers

- Charges financières

+ Produits exceptionnels

- Charges exceptionnelles

- Participation des salariés

- Impôts sur les bénéfices

= **CAF**

1.4.4. L'autofinancement

L'autofinancement est un flux de fonds qui représente le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours de l'exercice. L'autofinancement est le moteur interne du développement de l'entreprise⁵⁹.

Il est à la fois :

- Un financement interne disponible pour investir et développer l'entreprise dans le sens de la stratégie qu'elle se donne ;
- La garantie du remboursement d'emprunt, et donc un élément puissant de la capacité de remboursement de l'entreprise.

C'est la raison pour laquelle la fraction de la capacité d'autofinancement qui est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes est mise à part. Ce qui reste est l'autofinancement net, ressource librement affectable dans le cadre de la stratégie de développement. Les dividendes qui constituent un emploi décaissable au cours d'un exercice ne sont pas ceux issus du bénéfice de l'exercice, mais ceux de l'exercice précédent qui sont décaissés au cours de l'exercice suivant.

Autofinancement (année N) = CAF (année N) – dividendes distribués (au titre année N-1)

⁵⁹ DE LA BRUSLERIE H, op.cit. p179.

1.4.5. L'évolution de la capacité d'autofinancement et de l'autofinancement

Plus la capacité d'autofinancement est élevée, plus l'entreprise est indépendante financièrement, et plus elle pourra avoir recours aux emprunts en cas de besoin.⁶⁰

Toutefois, un autofinancement excessif peut détourner les associés de l'entreprise par manque de distribution de dividendes.

Par contre, une détérioration régulière de la capacité d'autofinancement, ou une capacité d'autofinancement négative traduit une situation critique, et une augmentation des risques financiers.

La capacité d'autofinancement permet d'apprécier la capacité de remboursement de l'entreprise à l'aide du ratio :

Capacité de remboursement = dettes financières / capacité d'autofinancement

Le niveau d'endettement ne doit pas dépasser trois ou quatre fois la capacité d'autofinancement.

Cette section nous a permis de conclure que l'analyse financière d'une entreprise s'effectue en étudiant ses états financiers, entre autres et principalement, les derniers bilans et comptes de résultats. Le bilan et le compte de résultat demeurent pour le banquier les documents privilégiés pour analyser la santé financière d'une entreprise. A travers l'étude du bilan et du compte de résultat, de nombreux éléments d'appréciation sur la solidité financière de l'entreprise et sur sa solvabilité seront critiqués par le banquier. De même, à travers l'étude de son compte de résultats, le banquier appréciera la capacité de l'entreprise à dégager des résultats et à financer sa croissance. Dans la prochaine section nous nous intéresserons à l'étude de la rentabilité du projet.

SECTION 3 : L'ETUDE DE LA RENTABILITE DU PROJET

Dans le but d'apprécier la rentabilité d'un projet par rapport aux autres possibilités d'investissement, il est nécessaire d'effectuer l'étude de la rentabilité financière de l'investissement. L'étude de la rentabilité est subdivisée en 2 analyses : l'étude de la rentabilité avant financement et l'étude après financement.

⁶⁰ HADHBI F, Cours analyse financière, Université de Bejaia, 2018, p24.

1.1. L'étude de la rentabilité avant financement

L'analyse avant financement permet d'apprécier la rentabilité du projet avant de procéder au financement bancaire. L'étude porte sur deux parties :

- L'élaboration du tableau des emplois et des ressources.
- Les critères de la rentabilité avant financement.

1.1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources (flux de trésoreries)

La mesure de la rentabilité économique de l'investissement consiste à comparer les recettes d'exploitation qu'il génère par rapport aux dépenses d'exploitation qu'il entraîne pour faire apparaître des flux nets de trésorerie.⁶¹

1.1.1.1. Les revenus générés par l'investissement ou encaissements

Parmi les revenus générés par l'investissement ou encaissements, on peut citer :

1.1.1.1.1. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente la capacité de l'entreprise à contribuer à son développement et correspond à la ressource de financement dégagée par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice, par opposition aux ressources venant de l'extérieur telles que de nouveaux emprunts ou augmentation de capital.⁶²

1.1.1.1.2. La valeur résiduelle nette de l'investissement

Il s'agit de la valeur de revente probable de l'investissement, à la fin de la période d'utilisation, après déduction de l'impôt éventuel sur la plus-value de cession. La valeur résiduelle correspond le plus souvent à la Valeur Comptable Nette. Elle constitue une recette pour la dernière année.

1.1.1.1.3. La récupération du besoin en fonds de roulement

La récupération du besoin en fonds de roulement peut constituer également un encaissement au titre de la dernière année.

1.1.1.2. Les emplois ou investissements

L'investissement initial réalisé au cours de l'année 0 (ou au début de l'année 1) inclut :

- Le coût d'acquisition ou de production d'immobilisation (terrain, construction, matériel, équipement, ...)

⁶¹ In : <http://public.iutenligne.net>, consulté le 05/03/2020.

⁶² BOUIN X, SIMON F.X, Tous gestionnaires, Dunod, 4^{ème} édition, Paris, p47.

- Le montant de la constitution ou de l'accroissement du besoin en fonds de roulement d'exploitation (variation du B.F.R.E.) ;
- Éventuellement les dépenses de formation des personnels et autres coûts induits.

Elaboration de l'échéancier des amortissements : l'échéancier des amortissements est un tableau qui détermine les dotations aux amortissements annuelles des investissements amortissables, pendant la durée de vie du projet.

1.1.1.3. Les flux nets de trésorerie générés par le projet

Les éléments précédents permettent d'élaborer un tableau récapitulatif de l'ensemble des emplois et des ressources de l'entreprise. Le tableau des flux nets de trésorerie est constitué de trois parties :

- 1) Les encaissements (CAF, valeur résiduelle, récupération du B.F.R., ...) ;
- 2) Les décaissements (acquisitions, constitution du B.F.R., ...) ;
- 3) Les flux nets de trésorerie (F.N.T.).

Tableau 4 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie

Périodes	0	1	2	3	4	...	n
ENCAISSEMENTS							
Capacité d'autofinancement							
Valeur résiduelle du bien 1							
Valeur résiduelle du bien 2							
Récupération du BFR							
TOTAL 1							
DECAISSEMENTS							
Coût d'acquisition du bien 1							
Coût d'acquisition du bien 2							
Constitution du BFR							
TOTAL 2							
FLUX NETS DE TRESORERIE T1-T2							

Source : In : <http://public.iutenligne.net>, consulté le 27/04/2020

1.1.2. Les critères de la rentabilité avant financement

Les fonds alloués à l'investissement, dans une économie donnée, sont limités. D'où l'importance d'entreprendre des investissements rentables. Il est nécessaire d'amener une évaluation rigoureuse de la rentabilité des nouveaux projets d'investissement, de sorte à

maximiser le taux de rendement et d'assurer la plus grande richesse possible aux actionnaires.⁶³

La rentabilité de l'investissement s'apprécie notamment à travers les critères de rentabilité suivants : délai de récupération (DR), valeur actuelle nette (VAN), indice de rentabilité (IR) et taux de rentabilité interne (TRI).

1.1.2.1. Délai de récupération (DR)

La méthode du délai de récupération consiste à fixer une norme, en termes de temps, afin de retrouver le capital investi dans un projet. L'entreprise fixe au préalable le nombre de périodes nécessaires pour ravoir l'investissement initial. Cet horizon est une contrainte qui doit être respectée pour qu'un nouveau projet d'investissement soit accepté.

Tout projet dont le délai de récupération des fonds investis est égal ou inférieur à la contrainte de temps fixée est acceptable. Par contre, l'entreprise rejette les projets dont les délais sont supérieurs à la norme établie.

Le calcul du DR se base sur le cumul des flux de trésorerie non actualisés.

$$\text{DR} = X \text{ ans} + \frac{|\text{dernier flux négatif}| * 12}{|\text{dernier flux négatif}| + |\text{premier flux positif}|}$$

X correspond à l'année où s'annulent les flux cumulés.

Le délai de récupération actualisé (DRA)

Le DRA permet de déterminer le délai nécessaire pour que les flux d'exploitation atteignent le montant de l'investissement actualisé. Le calcul du DRA se base sur les flux d'exploitation actualisés.

$$\text{DRA} = X \text{ ans} + \frac{|\text{dernier flux négatif}| * 12}{|\text{dernier flux négatif}| + |\text{premier flux positif}|}$$

X correspond à l'année où s'annulent les flux cumulés.

1.1.2.2. La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette (VAN) d'un projet est obtenue par la différence entre la valeur actuelle des flux monétaires nets et la valeur actuelle de l'investissement net. En d'autres termes, il s'agit d'une différence entre la valeur actuelle des flux nets de trésorerie et la valeur

⁶³ RASSI F, Gestion financière à long terme : investissements et financement, Presses de l'université du Québec, Québec, 2007, p180.

actuelle des sorties de fonds. Une valeur actuelle nette positive représente la richesse qu'un projet apporte à l'entreprise.

La relation suivante illustre le concept de valeur actuelle nette :

$$VAN = \sum_{t=1}^n \frac{FM_t}{(1+K)^t} - C$$

Où :

FM_t = flux nets de trésorerie ou flux monétaires nets annuels.

n = durée de vie du projet.

K = taux d'actualisation

C = investissement initial au temps $t=0$.

Un projet d'investissement est accepté si sa valeur actuelle nette est égale ou supérieure à zéro. Il est refusé pour une valeur actuelle nette négative.

1.1.2.3. Indice de rentabilité (IR)

L'indice de rentabilité est une mesure relative au choix d'investissement, c'est-à-dire qu'il permet de comparer des projets ayant des caractéristiques relativement similaires, mais dont la taille de l'investissement peut différer.⁶⁴ Il mesure la valeur actualisée des flux monétaires qu'engendre le projet, par unité monétaire investie. Le promoteur qui a le choix entre deux projets mutuellement exclusifs pourra opter pour celui qui procure le meilleur rendement par unité monétaire d'investissement.

$$IR = \frac{\text{Valeur actuelle des flux monétaires nets}}{\text{Dépense initiale d'investissement}}$$

C'est-à-dire :

$$IR = \sum_{t=1}^n \frac{FM_t}{(1+K)^t} / C$$

Où :

FM_t = flux monétaires nets annuels.

K = coût du capital utilisé comme taux d'actualisation et considéré comme taux minimum exigé pour accepter un projet.

C = dépense initiale d'investissement au temps $t=0$.

n = durée de vie du projet à l'étude.

⁶⁴ ST-PIERRE J, BEAUDOIN R, Les décisions d'investissement dans les PME ; comment évaluer la rentabilité financière, Presses de l'université du Québec, Québec, 2005, p170.

Un projet dont l'indice de rentabilité est égal ou supérieur à l'unité est accepté. Il est rejeté dans le cas où cet indice est inférieur à l'unité.

Les méthodes de la valeur actuelle nette et de l'indice de rentabilité (IR) donnent toujours la même information quant à l'acceptation ou au rejet d'un nouveau projet. Un $IR > 1$ correspond à une VAN > 0 indiquant qu'un projet est acceptable, car la richesse de l'actionnaire augmente. Par contre, l'IR inférieur à l'unité s'apparente à une VAN négative et au rejet du nouveau projet. Cependant, les deux méthodes de la VAN et du TRI (taux de rendement interne) aboutissent parfois à un classement différent de projets rentables mutuellement exclusifs. La méthode de l'indice de rentabilité présente les mêmes avantages et les mêmes insuffisances que ceux de la valeur actuelle nette.

1.1.2.4. Le taux de rendement interne

Le TRI est le taux d'actualisation pour lequel la valeur actuelle des flux monétaires nets est égale à la valeur actuelle des sorties de fonds. C'est le taux de rendement d'un projet d'investissement qui correspond à une valeur actuelle nette nulle.

La relation suivante permet de calculer le taux de rendement interne d'un projet.

$$-C + \sum_{t=1}^n \frac{F_{Mt}}{(1+r)^t} = 0$$

Où r = le taux de rendement interne.

1.2. L'étude de la rentabilité après financement

La deuxième partie de l'évaluation de projet concerne l'analyse après financement. Cette dernière a pour objectif d'étudier la rentabilité des fonds engagés dans l'investissement et de permettre ainsi de fixer les conditions de crédits adéquats.⁶⁵

Cette étude se subdivise en deux parties :

- L'élaboration du tableau des emplois et des ressources
- L'étude des critères de rentabilité de l'investissement

1.2.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources

Comparativement au tableau emplois/ressources avant financement présenté à l'occasion de la rentabilité propre du projet, le tableau emplois/ressources après financement intègre en plus⁶⁶ :

⁶⁵ HAMLAT M, op.cit. p40.

⁶⁶ AFETTOUCHE H, DAHMANE F, étude de l'octroi de crédit d'investissement et la gestion de son risque cas de : BADR, mémoire de master en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 2015, p64.

Au niveau des ressources :

- Les capitaux propres.
- L'emprunt.

Au niveau des emplois :

- Les intérêts intercalaires.
- Les remboursements du principal.
- Les dividendes.

La CAF figurant dans le tableau emplois/ressources après financement est différente de celle qui est dans le tableau avant financement pour les raisons suivantes :

- Intégration des frais financiers ;
- Dotations aux amortissements (amortissement des intérêts intercalaires).

Tableau 5 : Tableau des emplois et des ressources après financement

	1	2	3	...	N
Ressources					
A : capitaux propres					
B : Emprunt					
C : capacité d'autofinancement					
D : Valeur résiduelle					
E : Récupération du BFR					
Total ressources (1) = A+B+C+D+E					
Emplois					
F : Investissements					
G : Intérêt intercalaires					
H : Variation BFR					
I : Remboursement du principal					
J : Dividendes					
Total emplois (2) = F+G+H+I+J					
Flux nets de trésorerie = (1-2) = Ressources - Emplois					

Source: AFETTOUCHE H, DAHMANE F, étude de l'octroi de crédit d'investissement et la gestion de son risque cas de : BADR, mémoire de master en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 2015, p65.

1.2.2. Les critères de rentabilité après financement

La rentabilité de l'investissement après financement s'apprécie notamment à travers les critères de rentabilité suivants :

1.2.2.1. La valeur actuelle nette des fonds propres

En plus des dividendes perçus par les actionnaires, cette rentabilité fait intervenir au titre des avantages les soldes annuels de trésorerie. Ces ressources disponibles dans le projet et non distribuées aux actionnaires sont considérées comme des réserves.⁶⁷

La VANFP est calculée de la manière suivante :

$$\text{VANFP} = \sum_{p=0}^{p=n} \frac{-K_p + P_p + T_p}{(1+i)^p}$$

Avec : P_p = dividendes reçus à l'année p ;

T_p = solde de trésorerie à l'année p ;

K_p = capitaux propres investis à l'année p ;

i = taux d'actualisation.

1.2.2.2. Le taux de rentabilité interne des fonds propres

Le TRI des capitaux propres est le taux d'actualisation qui égalise les capitaux propres (K_p) au solde final de trésorerie (T_n) plus les dividendes (P_p). Il est donné par la formule suivante :

$$\sum_{p=0}^{p=n} \frac{-K_p + P_p + T_n}{(1+i)^p} = 0$$

Avec : K_p = capitaux propres investis à l'année p ;

T_n = solde final de trésorerie ;

P_p = dividendes reçus à l'année p ;

i = taux d'actualisation, à chercher.

Ce critère permet d'évaluer la rentabilité de l'investissement pour les actionnaires au regard de l'alternative que constitue le placement de leurs fonds.

N.B : le solde final de trésorerie est reversé aux actionnaires à la fin du projet.

⁶⁷ DIOP D, Projets productifs au Sénégal : guide d'évaluation économique, Karthala, Paris, 1989, p41.

1.2.2.3. Délai de récupération des fonds propres

Le délai de récupération des fonds propres représente le temps nécessaire à l'investissement pour récupérer les fonds engagés par les actionnaires à partir des rémunérations qui les intéressent c'est-à-dire les dividendes ainsi que toutes les trésoreries annuelles.⁶⁸

$$DRFP = [K_p + D_p + T_p]$$

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de conclure que, pour prétendre à un crédit bancaire, le client doit faire l'objet d'un dossier de crédit d'investissement complet. Ledit dossier permettra au banquier de mener une analyse qualitative et quantitative approfondie, d'apprécier les compétences et les capacités financières de l'entreprise à faire face à ses engagements en empruntant les étapes suivantes : constitution du dossier de crédit d'investissement, classification de la clientèle et diagnostic économique et financier de l'entreprise.

⁶⁸BENYAHIA G, Les techniques d'évaluation et les modes de financement d'un projet d'investissement, mémoire de master en finance et comptabilité, Université de Bejaia, 2013, p62.

CHAPITRE 3 : ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DU CPA (AGENCE N° 302 DE BEJAIA)

Introduction

Après avoir présenté l'organisme d'accueil, nous tenterons dans ce chapitre d'élucider les différentes méthodes d'étude et d'analyse des dossiers de crédits d'investissement par un cas pratique grâce au stage que nous avons pu effectuer au sein de l'agence CPA 302 de Bejaia.

SECTION 1 : PRESENTATION DE LA BANQUE CPA

Dans ce qui suit, nous présenterons la banque CPA, lieu de notre stage, le Crédit Populaire d'Algérie (CPA).

1.1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie

Le Crédit Populaire d'Algérie est créé en 1966 par l'ordonnance n° 66/366 du 29 décembre, ses statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n° 67/78 du 11 Mars 1967 avec un capital initial de 15 millions de dinars et un capital actuel de 48 milliards de dinars⁶⁹.

Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme banque généraliste et universelle. Il est réputé commerçant dans ses relations avec les tiers. Le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires (Banque Populaire Commerciale et Industrielle à Alger, Oran, Annaba, Constantine) ainsi que d'autres banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et Compagnie Française de Crédit et de Banque (CFCB). La restructuration du CPA, en 1985, a donné naissance à la banque de développement local (BDL) par cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et 89.000 comptes clientèle. En 1989, il est érigé en Entreprise Publique Economique (EPE), juridiquement structuré en société par actions, cette période marque ainsi son engagement sur la voie de la commercialité, fort d'une situation financière saine.

1.2. Les missions du CPA

- Recevoir des fonds de sa clientèle ;
- Octroyer des crédits sous toutes ses formes ;
- Prendre des participations dans le capital de toutes entreprises ;
- Mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions ;

⁶⁹ In : <https://www.cpa-bank.dz> , consulté le 18/05/2020

- Le financement du logement ;
- Le financement des professions libérales ;
- Le développement des cartes de crédits ;
- Mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ;
- Fournir des prestations de services ;
- La bonne prise en charge de la clientèle ;
- Promouvoir le développement de BTPH, les secteurs de la santé et du médicament, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, la PME/PMI et l'artisanat.

1.3. Organisation du CPA

L'organisation de la banque comprend l'Assemblée Générale des Actionnaires, le Conseil d'Administration, la Présidence Direction Générale, le Cabinet du PDG, le Secrétariat Général, onze (11) Divisions et la Direction de l'Organisation et de la Réglementation placées sous l'autorité directe du Président Directeur Général. Elle comprend, également, des organes d'aide à la prise de décision, d'assistance à la gestion et de coordination des activités.

1.4. Présentation de l'agence d'accueil

L'agence CPA 302 est une agence qui a vu le jour avec les débuts du CPA. Elle est située au 24 rue Larbi Ben M'Hidi, Bejaia, Algérie. Elle est une agence de première catégorie dotée d'un effectif de 30 agents, répartis entre les différents services suivant un organigramme lui permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.

1.4.1. Les missions de l'agence

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies avec celle-ci ;
- Recevoir, étudier et mettre en place des crédits, conformément aux règles et procédures internes ;
- Assurer la gestion et le suivi des crédits ;
- Traiter les opérations de commerce extérieur dans la limite des prérogatives conférées ;
- Veiller à la gestion rationnelle de la trésorerie ;
- Veiller à la bonne tenue des comptes de la clientèle et des comptes intérieurs.

1.4.2. Les principales activités de l'agence

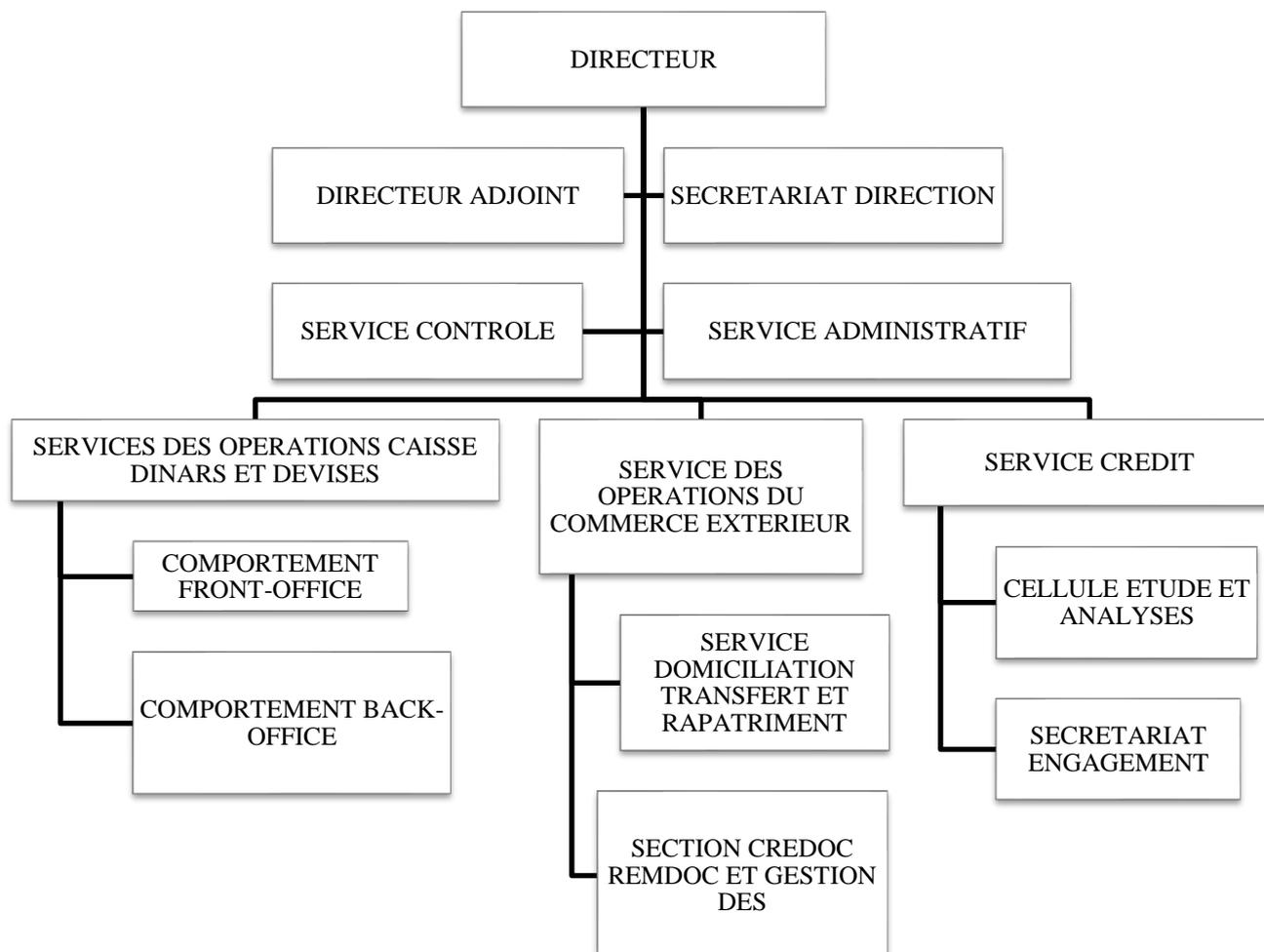
L'agence assure 5 principales activités qui sont :

- La caisse et portefeuille ;
- Le crédit ;
- Le commerce extérieur ;
- L'administration ;
- Le contrôle.

1.4.3. Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 302 Bejaia »

L'organigramme de l'agence d'accueil « CPA 302 Bejaia » est présenté dans la figure n°2.

Figure 2 : Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 302 Bejaia »



Source : Document interne du CPA

SECTION 2 : FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR L'AGENCE CPA DE BEJAIA

Le stage que nous avons effectué au sein de l'agence 302 CPA de Bejaia nous a permis d'étudier un dossier de financement d'un investissement qui consiste en une extension rénovation d'une unité de fabrication de chaussettes, les principales étapes de traitement de ce dossier seront détaillées dans ce qui suit.

1.1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Lorsqu'un banquier reçoit une demande de crédit, ce dernier exige pour le chef d'entreprise un certain nombre de pièces justificatives sur l'entreprise et/ou son dirigeant lui-même. Toutes les pièces établies par l'entreprise sont citées ci-dessous.

1.1.1. Constitution du dossier

Les documents qui permettent au banquier de mener à bien son étude sont les suivants :

- Demande de crédit, chiffrée et motivée, signée par la personne habilitée ;
- Note de présentation de l'entreprise (avec fiche de groupe d'affaire pour les entreprises apparentées), qualification des associés et des dirigeants ;
- Etude technico-économique détaillée (désignation des produits, analyse du marché détaillée et chiffrée, analyse commerciale, analyse technique et analyse des rubriques composant l'investissement projeté) ;
- Situation patrimoniale des associés ;
- Bilans, Tableaux des Comptes de Résultats (TCR) et annexes des trois (03) derniers exercices ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes (SARL dont le Chiffre d'Affaires est supérieur à 30 millions de DA et les SPA), pour les entreprises en activité ;
- Bilans et tableaux des comptes de résultats (TCR) prévisionnels sur la période du crédit ;
- Budget d'exploitation prévisionnel et plan de trésorerie pour l'exercice ;
- Certificat de déclaration d'existence délivré par les services fiscaux ;
- Attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale (CNAS+CASNOS) + extrait de rôle ;
- Copie du NIF et du NIS ;
- Copie légalisée des titres de propriété appartenant à l'entreprise et bail de location ;
- Statuts de l'entreprise ;

- Registre de commerce ;
- Toute autorisation d'exploitation spécifique à délivrer par les autorités compétentes ;
- Plan de financement prévisionnel sur la période du crédit ;
- Facture proforma ou contrat définitif des équipements à acquérir ;
- Décision d'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux de l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) ;
- Actes de propriété du terrain ou actes de concession en cours de validité ;
- Expertise de l'unité et des biens pris ou proposés en hypothèque par un cabinet agréé ;
- Autorisation de consultation à la centrale des risques de la banque d'Algérie (pour les crédits de deux (02) millions de DA et plus).

1.1.2. Identification du demandeur de crédit

Les coordonnées des promoteurs de la SARL X ainsi que leurs expériences fournies par ces derniers sont présentées dans le tableau n° 6.

Tableau 6 : Présentation des promoteurs

Client	Profil	Expériences
Monsieur H	Associé et gérant de la SARL X depuis 1992.	Ecole polytechnique pendant une année dans le laboratoire. Commerce de gros pendant 04 années.
Monsieur S	Associé et technicien sur machines à chaussettes	Expérience de 3 années en qualité de professeur de physique dans un collège.
Monsieur YH	Associé et représentant commercial	

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.1.3. Identification du projet

L'investissement rentre dans le cadre de la politique gouvernementale en matière de promotion des investissements privés de la petite et moyenne entreprise, qui bénéficie du soutien dans le cadre de l'ANDI.

Le projet consiste en une réalisation d'une extension rénovation d'une unité de fabrication de chaussettes, d'une qualité supérieure. Cette unité sera réalisée dans le cadre d'une décision ANDI, dont le promoteur est Monsieur H et ses frères ayant des formations préalables et une grande expérience dans l'industrie de la chaussette.

1.1.3.1 Conditions et observations :(mentionnés sur l'autorisation de crédit)

RENOI CREDITS

- Credoc équipement de 189.690 euros, marge à 40% à l'ouverture et 60% à relayer par un CMT.
- Destiné à relayer 60% du Credoc équipement :

- Durée du CMT : 07 ans dont 02 ans de différé

- Taux d'intérêt : 5,25% dont 02% à la charge du trésor public

- La bonification du taux d'intérêt et les intérêts de la période de différé sont à la charge du trésor public et ce conformément aux mesures prises par les pouvoirs publics relatives à l'encouragement de l'investissement productif : Note N°985/MF/DGT du 06/06/2011 + Article 51 de LFC/11, repris dans la circulaire N°03-03/DGA. Eng/2011.

Renvois garantis

- Nantissement spécial matériel à acquérir

Conditions

Versement de la part d'autofinancement au préalable.

Prise en charge des frais d'approche (frais de douane + frais d'installation)

Augmentation du capital social à 3000 MDA.

1.1.3.2 Objectifs

L'ambition de la SARL X est de participer à la satisfaction dans un premier temps, des besoins de la région et, dans un deuxième temps, de s'étendre au marché national voir même dans un avenir, après maîtrise de toutes les techniques de fabrication et après avoir cerné tous les goulots d'étranglement qui peuvent surgir en cours d'exploitation, s'étendre en dehors des frontières.

La réussite du projet est presque certaine, si ce n'est que de par une qualité du produit qui sera égale, aux produits importés, sinon meilleure mais à des prix très raisonnables mais aussi favorisée par plusieurs paramètres non des moindres tels que :

- Equipement ultra moderne importé d'Italie.
- Régularité des approvisionnements de par la disponibilité des matières locales
- Demande en constante croissance.

1.2. Étude technico-économique du dossier

Dans ce qui suit nous allons s'intéresser à l'étude technico-économique, qui constitue la première démarche dans la réalisation d'un nouveau projet, ce dernier se définit par une unité de fabrication de chaussettes, que monsieur H a sollicité son financement auprès du directeur du CPA agence 302.

1.2.1. Identification de l'entreprise

Forme juridique	: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Raison sociale	: SARL X
Capital Social	: 1.050.000 DA
Adresse	: Bejaia
Gérant	: Monsieur H
Activité	: Fabrication de chaussettes

1.2.2 Analyse du marché

Vu la qualité des produits importés et celle du produit qui sera fabriqué et commercialisé, le consommateur n'hésitera pas à choisir le produit local ; mais aussi vu la progression de la population, la demande sera importante et la part de cette entreprise se déterminera en fonction de cette qualité qu'elle aura à mettre sur le marché.

1.2.3 Impact économique du projet

A ce niveau, le projet, objet de la présente étude, aura une forte valeur ajoutée, et provoquera sans doute des effets d'entraînements dont l'impact positif sera appréciable à différents niveaux.

Il va contribuer à éponger le déficit à l'échelle nationale qui caractérise la consommation du produit visé qui est si souvent importé de Chine.

Il créera des emplois permanents, ce qui permettra de consolider la politique gouvernementale en matière d'emploi

Il participera également au développement local et régional,

Enfin, il offrira une série d'avantages pour les utilisateurs qui font que le projet est fortement assuré d'atouts incomparables pour sa rentabilité économique.

1.2.4 Garanties

- HYP. 1^{ER} RANG S/UNITE 11.600.000DA
- Nantissement spécial matériel 11.600.000DA
- Cautions des associés 11.600.000DA
- Délégations assurance multirisques 11.600.000DA
- Caution CGCI (assurance-crédit d'investissement) 11.600.000DA

1.2.5 Structure du coût de l'investissement

Les informations concernant la structure du coût de l'investissement sont résumées dans le tableau n°7.

Tableau 7 : Structure du coût de l'investissement

N°	DESIGNATION	MONTANT EN DINARS	MONTANT EN EURO
1	TERRAIN ASSIETTE DU PROJET	24.850.000	
2	Bâtiment de production	11.550.000	
3	Bâtiment administratif et commercial	25.200.000	
4	Equipements de production		189.690
5	FOURGON RENAULT MASTER	1.836.325	
6	Frais de douane et de transit	770.000	
	TOTAL	64.206.325	189.690
	Cours de l'EURO 102 DA SOIT EN DINARS	19.348.380	
	Soit un coût global du projet de (en dinars)	83.554.705	

Source : Document interne du CPA

1.2.6. Structure de financement de l'investissement

Le projet sera opérationnel après 6 mois à dater de l'achat des équipements qui seront financés par la banque puisque les structures devant recevoir ces équipements existent et ne nécessitent aucun investissement supplémentaire si ce n'est les aménagements adéquats pour les installations de machines.

Le projet initié sera dans le cadre de l'ANDI, c'est-à-dire qu'il bénéficiera de certains avantages fiscaux, à l'acquisition des équipements (franchise de TVA) et à l'exploitation de l'exonération des TAP et IBS pendant 3 années.

Tableau 8 : Structure de financement de l'investissement

NATURE	COUTS
Apport en nature	63.436.325
Concours bancaire	20.118.380
TOTAL	83.554.705

Source : Document interne du CPA

Le crédit d'investissement destiné pour le financement de l'unité de fabrication de chaussettes qui est d'un montant de 20.118.380 DA représente 24% du coût global du projet.

1.2.7. Chiffres d'affaires

Le projet est un ensemble de 12 machines à métiers à tisser.

Chaque machine a une capacité de 7 douzaines de chaussettes toute catégorie confondue en 8 heures d'utilisation.

La journée de travail sera organisée en 3 équipes devant faire un travail effectif de 20 heures par journée au total ; ce qui donnera alors :

$$\frac{12m \times 7DZ \times 20H \times 22j \times 11m}{8} = 50.820 \text{ douzaines de paires de chaussettes}$$

Soit une moyenne de 50.000 douzaines

Le prix de vente actuel est de 540 DA par douzaines, ce qui donne un chiffre d'affaires annuel de : $540 \times 50.000 = 27.000.000$ DA, ce dernier, est en progression de 6,5% par année comme le montre les données du tableau n° 9.

Tableau 9 : Chiffres d'affaires

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaire	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.2.8. Charges

Les charges concernent diverses dépenses : matières et fournitures, les services, les frais de personnel, les impôts et taxes, les frais financiers et les frais divers.

1.2.8.1. Matières et fournitures

Les consommations de matières et fournitures destinées à la fabrication représentent environ 45% du prix de ventes hors taxes. Quant aux autres consommations intermédiaires telles l'électricité, l'eau, les carburants et lubrifiants, les fournitures de bureau etc., leurs valeurs sont estimées à raison de 3 % du chiffre d'affaires.

Tableau 10 : Matières et fournitures

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000
Matières et fournitures (45% du CA)	12150000	12939750	13779000	14670000	15615000
Autres consommations intermédiaires	810000	862650	918600	978000	1041000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.2.8.2 Les services

Les services représentent l'ensemble des rémunérations diverses aux divers intervenants ne faisant pas partie du personnel de l'entreprise et leur estimation est arrêtée à 2% du chiffre d'affaires.

Tableau 11 : Les services

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000
Services (2% du CA)	540000	575100	612400	652000	694000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.2.8.3. Les frais de personnel

L'effectif pour deux équipes de production et le personnel d'administration est arrêté à 15 personnes dont le coût mensuel est estimé à 375.000 DA de rémunération brute à laquelle il faut ajouter 26% de cotisations de sécurité société soit une masse salariale annuelle de :

$$375.000 \text{ DA} \times 12 \times 1.26 = 5.670.000 \text{ DA}$$

1.2.8.4. Impôts et taxes

Les impôts et taxes que l'entreprise aura à supporter sont représentés par la TAP après la troisième année et quelques autres impôts et taxes, comme l'IBS qui frappe donc le bénéfice.

1.2.8.5. Les frais financiers

Les frais financiers sont estimés par rapport aux crédits obtenus sur l'investissement augmentés des intérêts sur les crédits d'exploitation.

1.2.8.6. Les frais divers

Les frais divers sont des frais des assurances particulièrement et leur coût est arrêté à raison à 1% du chiffre d'affaires.

Tableau 12 : Les frais divers

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires	27000000	28755000	30620000	32600000	34700000
Frais divers (1% du CA)	270000	287550	306200	326000	347000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.2.9 Remboursement d'emprunt

La ligne de crédit d'investissement sollicitée pour le financement d'une unité de fabrication de chaussettes est d'un montant de 11.600.000DA remboursable sur une période de 07 ans dont 02 ans de différé avec un taux d'intérêts de 5,25 % dont 2% à la charge du trésor public.

Tableau 13 : Tableau d'amortissement

Périodes	Capital dû	Intérêts	Tva	K.Remb	Annuités	K. Dû
1	11600000	609000	103530	-	712530	11600000
2	11600000	609000	103530	-	712530	11600000
3	11600000	609000	103530	2320000	3032530	9280000
4	9280000	487200	82824	2320000	2890024	6960000
5	6960000	365400	62118	2320000	2747518	4640000
6	4640000	243600	41412	2320000	2605012	2320000
7	2320000	121800	20706	2320000	2462506	0
TOTAL		3045000	517650	11600000	15162650	

Source : Document interne du CPA

1.2.10. Plan de financement

Les informations concernant le plan de financement, qui reprend, explique et met en cohérence l'ensemble des éléments liés au financement d'un projet, sont résumées dans le tableau n°14.

Tableau 14 : Plan de financement

LIBELLES	2012	2013	2014	2015	2016
REPORT A NOUVEAU	1245000	1515600	3799830	7699910	11725160
DEPENSES					
Matières et fournitures	17440000	17120000	18578200	19590000	21133700
Services	550000	585750	730000	780000	850000
Frais de personnel	5670000	6038550	6600000	7100000	7560000
Impôts et taxes	96000	101150	106000	479630	504617
Frais financiers	1400000	950000	640000	420000	186000
Frais divers	270000	287550	310000	386000	436000
Total des dépenses	28779400	29554120	31435320	33226750	35141437
RECETTES					
Ventes de produits	29050000	31838350	35335400	37252000	39500000
Recettes diverses					
Autres encaissements (apport)					
Total des recettes	29050000	31838350	35335400	37252000	39500000
Dif. Entre Recettes et Dépenses	270600	2284230	3900080	4025250	4358563
Solde en fin de période	1515600	3799830	7699910	11725160	16083723

Source : Document interne du CPA

1.3. Analyse financière du projet

La notion de sécurité impose à la banque de sélectionner judicieusement ses débiteurs. De ce fait découle l'importance accordée à l'étude de crédit sur le plan comptable et financier pour un meilleur gage de sécurité.

1.3.1. Élaboration des bilans financiers prévisionnels

La présentation traditionnelle du bilan financier privilégie le bilan fonctionnel. Il s'agit d'aboutir à un bilan synthétique en grandes masses où, autrement dit l'analyste financier peut disposer d'une photographie financière et non comptable de l'entreprise. Il faut pour cela définir les grandes masses au sein desquels seront agrégés les nombreux postes comptables du bilan. La structure traditionnellement choisie est celle de l'approche fonctionnelle. Elle sera reprise dans ce qui suit avec cependant une information plus riche qui concerne⁷⁰ :

➤ Les éléments d'emploi et de ressources hors exploitation

Ceux-ci reprennent les postes de l'actif et du passif qui ne relèvent pas clairement des cycles d'investissement, de financement ou d'exploitation. Il s'agit, par exemple, des emplois acycliques instables (acomptes d'impôts, certaines autres créances...) ou des ressources acycliques instables (dividendes à payer...).

⁷⁰ DE LA BRUSLERIE H, Analyse financière, 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 2010, p108.

➤ **Les éléments de trésorerie à l'actif et au passif**

Au-delà du solde net, il est indispensable d'explicitier les masses de trésorerie en jeu à un instant donné. La notion unifiante de trésorerie recouvre une série de positions actives et passives qui expriment une gestion des liquidités dans l'entreprise.

La mise en évidence du bilan financier en grandes masses nécessite des retraitements préalables et un reclassement systématique des postes du bilan.

Après avoir retraité les bilans comptables fournis par l'entreprise nous avons obtenu les bilans financiers suivants :

Tableau 15 : Bilan financier Actif

Actif	2012	2013	2014	2015	2016
Emplois durables					
Immobilisations nettes	80445000	77330000	74215000	71100000	67985000
Actifs circulants					
Valeur d'exploitation	2645000	3760000	4250000	5140000	6250000
Valeur réalisable	3365000	5615000	7579000	8875000	9592000
Valeur disponible	365000	745000	956000	1785000	2493000
Emplois hors exploitation	-	-	-	-	-
TOTAL	86820000	87450000	87000000	86900000	86320000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Tableau 16 : Bilan financier Passif

Passif	2012	2013	2014	2015	2016
Ressources durables : capitaux permanents					
Fonds propres	3855000	6475000	9005000	11395000	13945000
Dettes financières	20120000	16770000	12300000	7830000	3350000
Ressources cycliques d'exploitation					
Dettes à court terme	62845000	64205000	65695000	67675000	69025000
Ressources hors exploitation	-	-	-	-	-
Trésorerie - Passif	-	-	-	-	-
TOTAL	86820000	87450000	87000000	86900000	86320000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations des bilans financiers

➤ **ACTIFS**

Actifs immobilisés : d'après l'actif du bilan financier ci-dessus, la valeur des biens possédés par l'entreprise (immobilisations) représente la partie la plus importante du total de l'actif allant de 2012 jusqu'à 2016, le taux de l'actif fixe par rapport au total actif est de 92,66% en 2012, 88,43% en 2013, 85,30% en 2014, 81,82% en 2015, 78,76% en 2016. Nous

remarquons un déclin continu de l'actif fixe soit de 80445000 en 2012, 77330000 en 2013... et 67985000 en 2016, cela est dû principalement à l'amortissement des immobilisations.

Actifs circulants : nous observons une augmentation continue de la proportion des valeurs d'exploitation de 42,15% en 2013 par rapport à 2012, 13,03% en 2014 par rapport à 2013, 20,94% en 2015 par rapport à 2014 et de 21,60% en 2016 par rapport à 2015, cela se justifie par l'activité de la SARLX qui nécessite un stockage important de matières premières pour la production de chaussettes.

Valeurs réalisables : ce post de bilan a enregistré une augmentation considérable, ceci est dû au compte client qui est passé de 2540000 DA en 2012 à 5464000 DA en 2016 grâce au délai accordé par l'entreprise pour ses clients, d'autre part, une autre augmentation a été enregistrée concernant les comptes « autres débiteurs » et « impôts et assimilés » entre 2012 et 2016 de 2323000 DA et 980000DA respectivement.

Valeurs disponibles : l'ensemble des liquidités dégagées par l'entreprise est assez appréciable et en augmentation continue tout au long des cinq (5) exercices. La situation financière de l'entreprise semble saine étant donné qu'elle se trouve en mesure de financer des dépenses nouvelles.

➤ **PASSIFS**

Capitaux propres : nous observons une augmentation continue des capitaux propres, ces derniers sont passés de 3855000DA en 2012 à 13945000DA en 2016, soit une augmentation de 261,74%. Cela résulte de l'incorporation dans les capitaux propres de la part des profits qui avait été mise en réserve et qui augmente chacun des cinq (5) exercices, d'autre part, le résultat de l'exercice a augmenté de 2700000DA en 2012 à 4090000 en 2016 qui, lui-même vient de s'ajouter au montant des capitaux propres et le fait augmenter.

Dettes à long et moyen terme : les dettes à long et moyen terme ont connu une diminution, passant de 20120000DA en 2012 (l'an où l'emprunt a été contracté), à 16770000DA en 2013, et à 12300000DA en 2014, cette diminution est due principalement au remboursement de l'entreprise pour son emprunt.

Passifs courants : les dettes à court terme sont constituées par les postes fournisseurs, impôts et autres dettes, ces derniers sont en continuelle progression. Le passif courant représente la partie la plus importante du total du passif à savoir 72,39% en 2012, 73,42% en 2013, 75,51% en 2014, 77,88% en 2015, 79,97% en 2016.

1.3.2. Calcul et analyse des indicateurs de l'équilibre financier

La situation financière de l'entreprise est déterminée par l'aptitude de celle-ci à maintenir le degré de l'équilibre suffisant pour assurer en permanence sa solvabilité. L'équilibre financier de l'entreprise sera apprécié par trois éléments caractéristiques : le fond de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

Tableau 17 : Les trois indicateurs de l'équilibre financier

Désignation	Mode de calcul	2012	2013	2014	2015	2016
FRN	CP - VI	(56470000)	(54085000)	(52910000)	(51875000)	(50690000)
BFR	(VE+VR)-DCT	(56835000)	(54830000)	(53866000)	(53660000)	(53183000)
TR	FRN - BFR	365000	745000	956000	1785000	2493000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétation

Le fonds de roulement : Le fonds de roulement net est négatif pour les 5 (cinq) années, d'une part, les capitaux permanents n'arrivent pas à financer la totalité des actifs fixes, d'autre part, la règle des équilibres financiers n'est pas respectée vu qu'une partie des emplois stables n'est pas financée par des ressources stables, ensuite, nous constatons qu'il n'y a pas de ressources de financement à long terme suffisantes pour financer le fonctionnement normal de l'entreprise (cycle d'exploitation).

Le besoin en fonds de roulement : Le besoin en fonds de roulement est négatif pour les 5 (années), ce qui signifie qu'aucun besoin n'est à financer puisqu'il existe une ressource de fonds de roulement qui couvre l'insuffisance en fonds de roulement et dégage une trésorerie positive. Cela s'explique par le fait que les dettes à court terme couvrent en totalité les besoins d'exploitation ainsi que les fonds disponibles à l'entreprise lui permettent de financer intégralement son prochain cycle d'exploitation et ses emplois à court terme.

La trésorerie : La trésorerie nette de l'entreprise est positive, les ressources financières de cette dernière sont suffisantes pour couvrir les besoins et faire face à ses engagements immédiats, ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine, mais il faut aussi éviter un excès de trésorerie non utilisé.

1.3.3. Calcul et analyse des principaux ratios

Dans ce principe, le recours à la méthode des ratios traduit le souhait de déterminer des normes qui devaient permettre de juger l'état d'une entreprise grâce à la comparaison entre la valeur des ratios calculés sur ses comptes et des valeurs de référence, ces valeurs de référence peuvent correspondre à celles que les mêmes ratios présentent lorsque on les calcule sur des bases statistiques (par exemple pour l'ensemble des entreprises exerçant la même activité), ou encore aux valeurs établies à partir des comptes d'entreprise témoins (des concours exemplaires), ou enfin à des objectifs que la direction d'une unité à atteindre.

Les ratios donnent des informations susceptibles d'informer l'analyste financier sur les aspects de l'entreprise qu'il souhaite mettre en valeur : rentabilité, indépendance financière...

Nous avons résumé les principaux ratios dans les tableaux qui suivent :

Tableau 18 : Les ratios de la structure financière

Ratios	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio d'autonomie financière = capitaux propres / total des dettes	0,05	0,08	0,12	0,15	0,19
Ratio d'endettement = total dettes/total passif	0,96	0,93	0,90	0,87	0,84
Ratio financement permanent = capitaux permanents/actif immobilisé	0,30	0,30	0,29	0,27	0,25
Ratio de financement propre = capitaux propres/actif immobilisé	0,05	0,08	0,12	0,16	0,21

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

Ratio d'autonomie financière : On observe une progression sensible de l'autonomie financière de 2012 à 2016 puisque les capitaux propres couvrent 8% du total des dettes en 2013 contre 5% pour 2012, ainsi que de 15% pour 2015 contre 12% pour 2014, cela résulte à la fois d'une augmentation des capitaux propres et d'une baisse importante des dettes financières, ensuite, on remarque que ce ratio est trop faible puisqu'il est inférieur à 1 ce qui veut dire que l'entreprise est dépendante des entités qui la finance.

Ratio d'endettement : Les dettes représentent 0,96, 0,93, 0,90, 0,87, et 0,84 pour 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 respectivement, on constate que ce ratio baisse d'une année à l'autre de 0,03 (3%). Donc cette situation est défavorable pour l'entreprise et elle est inquiétante, car elle dépasse un seuil de 0,5.

Ratio de financement permanent : L'entreprise X finance à hauteur de 30% l'ensemble de ses actifs immobilisés avec des fonds permanents ce qui signifie qu'il est nettement inférieur à 1 donc on peut dire que l'équilibre financier n'est pas ainsi vérifié, ce qui a engendré un FRN négatif.

Ratio de financement propre : Les capitaux propres dont dispose l'entreprise X n'arrivent pas à financer l'intégralité de ses immobilisations vu que ce ratio est inférieur à 0,5 tout au long des années, soit 0,05 pour 2012, 0,08 pour 2013, 0,12 pour 2014, 0,16 en 2015 et 0,21 en 2016.

Tableau 19: Les ratios de liquidité

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de liquidité générale	AC/DCT	0,10	0,16	0,19	0,23	0,27
Ratio de liquidité réduite	(VR+VD) /DCT	0,06	0,10	0,13	0,16	0,18
Ratio de liquidité immédiate	VD/DCT	0,01	0,01	0,01	0,03	0,04

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

Ratio de liquidité générale : Dans ce cas la SARLX n'est pas capable de faire face à la totalité de ses dettes à court terme par son actif circulant, du fait que ce ratio est inférieur à 1 tout au long des années, cela veut dire que le FRN est négatif.

Ratio de liquidité réduite : Dans les cinq années ce ratio est inférieur à 1 cela explique que l'entreprise n'arrive pas à honorer ses dettes exigibles à court terme uniquement par les créances à moins d'un an (valeurs réalisables et disponibilités), il faut veiller à ce que la durée du crédit fournisseur soit supérieure à celle du crédit client.

Ratio de liquidité immédiate : On remarque que le ratio de liquidité immédiate le plus élevé est celui de 2016 d'une valeur de 0,04 qui est lui-même inférieur à 1. L'entreprise ne peut pas faire face à ses dettes à court terme par sa trésorerie, ce qui peut provoquer de graves difficultés de paiement, ou à l'inverse, une mauvaise gestion de trésorerie.

Tableau 20 : Les ratios de rentabilité

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Ratio de rentabilité financière	Résultat net / capitaux propres	0,70	0,56	0,46	0,31	0,29
Ratio de rentabilité économique	Résultat d'exploitation / IMMO + BFR	0,11	0,16	0,20	0,20	0,28
Ratio de rentabilité commerciale	Résultat net/ CA(HT)	0,10	0,13	0,14	0,11	0,12
Ratio de solvabilité	Capitaux propres/dettes à plus d'un an	0,19	0,39	0,73	1,46	4,16

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

Ratio de rentabilité financière : L'entreprise dégage une rentabilité financière positive et suffisamment large, ce qui veut dire que les capitaux propres investis à l'entreprise X ont rapporté 70 dinars pour chaque 100 dinars investis en 2012 ; 56 DA en 2013 ; 46 DA en 2014 ; 31 DA en 2015 et 29 DA en 2016. Ce ratio est en diminution à cause de l'évolution importante des capitaux propres ainsi que du résultat net tout au long des 5 ans.

Ratio de rentabilité commerciale : La rentabilité commerciale varie de 10% à 13% et 14% durant les trois premières années, plus cette rentabilité s'améliore et devient importante, plus la marge sur la vente des produits (chaussettes) est forte. On remarque une baisse de ce ratio durant les deux dernières années, cela est dû essentiellement à la diminution du résultat net de 4.150.000 DA en 2014 à 3.540.000 DA en 2015 et à 4.090.000 en 2016.

Ratio de solvabilité : Durant les trois premières années, le ratio de solvabilité est inférieur à 1, ce qui montre que l'entreprise est insolvable car les dettes dépassent les avoirs, par contre, durant la 4^{ème} et la 5^{ème} année ce même ratio est supérieur à 1, ce qui nous laisse dire que cette entreprise arrive parfaitement à faire face à ses engagements financiers ainsi que la sécurité générale pour les tiers (créanciers) est bien présente car les avoirs de l'entreprise sont en mesure de rembourser toutes ses dettes à long terme.

Ratio de rentabilité économique : Selon les données du tableau n°20, ce ratio de rentabilité dégagée par l'ensemble des capitaux investis sans la prise en considération des conditions de financement est de 11% pour la première année et continue à augmenter d'une année à l'autre jusqu'à ce qu'il atteigne les 28% en dernière année.

Tableau 21 : Les ratios de rotation

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Rotation des capitaux propres	CA (HT)/ Capitaux propres	7fois	4,44fois	3,40fois	2,86fois	2,49fois
Rotation du crédit client	[(créances clients – acomptes reçus) / chiffre d'affaires TTC] x 360	29 j	47j	48j	48j	49j
Rotation du crédit fournisseur	[(dettes fournisseurs et comptes rattachés) / Achat + services extérieurs TTC] x 360	25j	37j	25j	25j	25j

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

Rotation des capitaux propres : La rotation des capitaux propres en 2012 et 2013 est bonne car l'entreprise a pu atteindre les capitaux propres avec ses chiffres d'affaires plus de trois fois par an. Par contre, pour les années qui suivent, les capitaux propres tournent de moins en moins vite, cette dernière situation est due à l'augmentation importante des réserves, résultats nets des exercices ainsi que des chiffres d'affaires.

Rotation du crédit client et fournisseur : Le délai de crédit accordé aux clients est en moyenne 44 jours pour les cinq (5) ans, et celui accordé par les fournisseurs pour l'entreprise est de 27 jours pour les cinq (5) ans, ces délais en moyenne sont satisfaisants vu qu'ils ne dépassent pas les 45 jours, mais en contrepartie, l'entreprise doit veiller toujours à ce que le délai fournisseur soit supérieur au délai de recouvrement des créances-clients afin d'éviter des difficultés de trésorerie.

Tableau 22 : Ratio de rémunération de personnel

Elément	Formule	2012	2013	2014	2015	2016
Rémunération de personnel	Frais de personnel/Valeur ajoutée	43%	43%	44%	45%	45%

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétations

La part de valeur ajoutée consacrée à la rémunération du facteur travail varie entre 43% et 45% durant les exercices 2012 et 2016.

1.3.4. Les soldes intermédiaires de gestion

L'analyse quantitative de l'activité et de la performance économique de l'entreprise amène l'analyste financier à calculer à partir du compte de résultat, des soldes intermédiaires de gestion (SIG) représentant chacun une étape dans la formation du résultat⁷¹.

1.3.4.1. La marge commerciale (MC)

La marge commerciale de cette entreprise est nulle vu que cette dernière exerce uniquement des activités industrielles.

1.3.4.2. Production de l'exercice

La production de l'exercice concerne les activités industrielles et de services. Elle évalue le niveau d'activité de l'entreprise. On observe une progression de 6.5% de la production de l'exercice durant les cinq (5) ans, cela est dû à la hausse du volume des ventes.

1.3.4.3. La valeur ajoutée

La valeur ajoutée détermine la richesse créée par l'entreprise et mesure le poids économique de cette dernière. La SARL X a généré une augmentation considérable entre 2012 et 2016. Cette augmentation est due à une hausse importante de la production.

1.3.4.4. L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation, EBE en abrégé, représente le flux potentiel de trésorerie généré par l'activité principale de l'entreprise sans tenir compte de sa politique de financement et d'investissement, ni des événements exceptionnels.

EBE= Valeur ajoutée de l'entreprise + subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – charges de personnel.

Tableau 23 : Excédent brut d'exploitation

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
EBE	7484000	7971550	8214000	8290370	8785383

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

L'entreprise a dégagé un EBE positif tout au long des cinq (5) ans (2012-2016) avec une amélioration importante de 1301383DA due à l'augmentation régulière de la valeur ajoutée, ce qui signifie que l'entreprise est rentable d'un point de vue de l'exploitation.

⁷¹ HADHBI F, Cours analyse financière, Université de Bejaia, 2018, p12.

1.3.4.5. Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation est positif tout au long de la période étudiée, cela s'explique par le fait que l'entreprise couvre toutes ses charges ce qui garantit sa rentabilité, elle génère donc un bénéfice d'exploitation.

1.3.4.6. Résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt mesure la rentabilité économique et financière de l'entreprise.⁷²

1.3.4.7. Le résultat net

L'entreprise s'est enrichie sur chacun des exercices, ce qui lui a permis de générer un bénéfice, ce dernier a enregistré une progression durant les trois premières années, ce qui a servi de même pour faire augmenter les réserves, à partir de la troisième année, le résultat net a connu une légère diminution engendrée par l'impôt sur les bénéfices.

SECTION 3 : ÉTUDE DE LA RENTABILITE DU PROJET

L'étude de la rentabilité du projet faite par le banquier et qui repose essentiellement sur les états financiers et l'étude technico-économique est une phase importante dans l'analyse du dossier de crédit.

1.1. L'étude de la rentabilité avant financement

L'étude de la rentabilité a pour objectif de déterminer si l'investissement à financer fera suffisamment de revenus et bénéfices qui vont assurer sa croissance.

1.1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources

Le tableau des emplois et des ressources permet de récapituler l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation dans le but de faire apparaître les flux de trésorerie.

1.1.1.1. Les revenus générés par l'investissement ou encaissements

Sont considérés comme revenus générés par l'investissement les éléments suivants :

1.1.1.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)

Dans ce qui suit, nous étudierons comment calculer et évaluer la capacité d'autofinancement avec la méthode additive en utilisant le tableau du compte de résultat.

⁷²GRANDGUILLOT B.F, L'essentiel de l'analyse financière, Lextenso, 14^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, 2016, p59.

Capacité d'autofinancement = Résultat net de l'exercice + dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – reprise sur amortissements, dépréciations et provisions + valeur comptable des éléments d'actif cédés – produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés – quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.

Tableau 24 : Capacité d'autofinancement

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net de l'exercice	2704400	3624400	4154400	3543564	4093564
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3109600	3109600	3109600	3109600	3109600
– reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-	-
+ valeur comptable des éléments d'actif cédés	-	-	-	-	-
– produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	-	-	-	-	-
– quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.	-	-	-	-	-
Capacité d'autofinancement	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Interprétation

D'après les données du tableau n°24, nous observons que les ressources internes dégagées par l'entreprise sont appréciables et de plus en plus élevées d'un exercice à l'autre. Ces ressources vont permettre à l'entreprise dans un premier temps de rémunérer ses associés, renouveler ou acquérir des investissements (qui est notre cas d'étude), de rembourser ses emprunts ou bien d'augmenter sa marge de sécurité financière.

1.1.1.1.2. La valeur résiduelle nette de l'investissement

La valeur résiduelle sert à définir la valeur d'un bien lorsque sa période d'amortissement arrive à échéance.⁷³

En fonction des données disponibles, nous procéderons au calcul de la valeur résiduelle de l'investissement.

➤ Calcul de la valeur résiduelle

Valeur résiduelle = prix d'achat – montant des amortissements.

Montant des amortissements : selon la lecture du compte de résultat ; l'amortissement annuel de l'équipement est d'un montant de 20066000 sur une durée de 10 ans, on aura donc :

⁷³ In : <https://www.journaldunet.com>, consulté le 15/06/2020.

Valeur résiduelle = $20066000 - (2006600 \times 10) = 0\text{DA}$

La valeur résiduelle de cet investissement est nulle.

1.1.1.1.3. La récupération du besoin en fonds de roulement

Durant l'exercice 2012, le BFR est négatif, cela veut dire qu'aucun besoin n'est à financer ni à récupérer au titre de la dernière année.

1.1.1.2. Les emplois ou investissements

Les éléments à prendre en considération sont généralement le coût d'acquisition ou de production d'immobilisation ainsi que la variation du besoin en fonds de roulement.

1.1.1.2.1. Le coût d'acquisition

L'investissement initial réalisé se calcule de la manière suivante :

Coût d'achat = prix d'achat + frais d'achat

Coût d'achat = $19296000 + 770000$

Coût d'achat = 20066000 DA

1.1.1.2.2. Variation du besoin en fonds de roulement

Dans ce qui suit nous allons procéder au calcul de la variation du besoin en fonds de roulement qui sera utilisé dans le tableau de flux de trésorerie.

Tableau 25 : Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
ΔBFR	-56835000	2005000	964000	206000	477000

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.1.1.3. Les flux nets de trésorerie générés par le projet

Le tableau des flux nets de trésorerie comprend l'ensemble des éléments déjà étudiés ci-dessus qui comprennent entre autres la CAF, la valeur résiduelle, la récupération du BFR pour les encaissements ainsi que l'investissement initial (I_0), la variation du BFR pour ce qui concerne les décaissements.

Tableau 26 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie

Périodes	2012	2013	2014	2015	2016
ENCAISSEMENTS					
Capacité d'autofinancement	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164
Valeur résiduelle	0	0	0	0	0
Récupération du BFR	-	-	-	-	-
TOTAL	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164
DECAISSEMENTS					
Coût d'acquisition d'équipement	20066000	-	-	-	-
Δ du BFR	-56835000	2005000	964000	206000	477000
TOTAL	-36769000	2005000	964000	206000	477000
FLUX NETS DE TRESORERIE T I - T II	42583000	4729000	6300000	6447164	6726164

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Nous constatons que les résultats du tableau représentant la trésorerie montrent bien que cette dernière est équilibrée.

1.1.2. Les critères de la rentabilité avant financement

L'analyse de la rentabilité du projet avant financement s'effectue en calculant un certain nombre d'indicateurs à savoir : la VAN, le délai de récupération et l'indice de profitabilité.

1.1.2.1. La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette (VAN) est l'un des indicateurs financiers les plus utilisés pour apprécier la rentabilité d'un projet d'investissement. Elle se calcule à partir de la formule suivante :

$$VAN = \sum \text{cash flows} - \text{investissement initial}$$

Tableau 27 : Les cash flows annuels

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net	2704400	3624400	4154400	3543564	4093564
Résultat net + Amort + VR	3109600	3109600	3109600	3109600	3109600
CFNA	5814000	6734000	7264000	6653164	7203164
CFNA cumulé	5814000	12548000	19812000	26465164	33668328

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

$$VAN = 33668328 - 20066000$$

$$VAN = 13602328 \text{ DA}$$

L'investissement a permis de créer de la valeur après récupération totale du capital investi. Le projet est donc rentable.

1.1.2.2. L'indice de profitabilité (IP)

$IP = \sum \text{cash flows} / \text{investissement initial (I0)}$.

$$IP = 33668328 / 20066000 = 1.68$$

Chaque dinar investi rapporte 0.68 dinar de gain.

1.1.2.3. Délai de récupération (DR)

L'investissement initial sera récupéré entre la 3^{ème} et la 4^{ème} année, il se calcule comme suit :

$$DR = 3 + (4-3) \times \frac{19812000 - 20066000}{19812000 - 26465164}$$

DR = 0.1527 an → L'investissement initial sera récupéré après 3 ans, 1 mois et 25 jours.

1.2. Etude de la rentabilité après financement

L'étude de la rentabilité après financement constitue la deuxième étape de l'évaluation de l'investissement, cette étape permet de mettre en avant la rentabilité des fonds engagés dans ce dernier. Quant à la première étape de cette étude, celle-ci consiste en l'élaboration du tableau des emplois et ressources qui diffère du tableau emplois/ressources avant financement dans les encaissements et les décaissements.

1.2.1. Capacité d'autofinancement après financement

Dans ce qui suit nous procéderons au calcul de la capacité d'autofinancement après financement qui est différente de celle figurante dans le tableau emplois/ressources avant financement (en intégrant les frais financiers).

Tableau 28 : La capacité d'autofinancement

Elément	2012	2013	2014	2015	2016
VA	13250000	14111250	14920000	15870000	16850000
Charges	7436000	7377250	7656000	8385630	8686617
Dot + intérêt	3718600	3718600	3718600	3596800	3475000
Résultat d'exploitation	2095400	3015400	3545400	3887570	4688383
IBS	-	-	-	738638	890793
Résultat Net	2095400	3015400	3545400	3148932	3797590
Dot + intérêt	3718600	3718600	3718600	3596800	3475000
CAF	5814000	6734000	7264000	6745732	7272590

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

1.2.2. Elaboration du tableau des emplois et des ressources

Après avoir calculé la CAF après financement, l'étape suivante sera l'élaboration du tableau des emplois et ressources en tenant compte des éléments suivants : les capitaux propres, l'emprunt, les intérêts intercalaires et les remboursements du principal.

Tableau 29 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie

Périodes	2012	2013	2014	2015	2016
Ressources					
Capitaux propres	8466000	-	-	-	-
Emprunt	19296000	-	-	-	-
CAF	5814000	6734000	7264000	6745732	7272590
Valeur résiduelle	-	-	-	-	-
Récup du BFR	-	-	-	-	-
Total ressources (1)	33576000	6734000	7264000	6745732	7272590
Emplois					
Investissement	20066000	-	-	-	-
Intérêts intercalaires	609000	609000	609000	487200	365400
Δ du BFR	-56835000	2005000	964000	206000	477000
Remb du principal	-	-	2320000	2320000	2320000
Total emplois (2)	-36160000	2614000	3893000	3013200	3162400
Flux nets de trésorerie = 1-2	69736000	4120000	3371000	3732532	4110190

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Conclusion

A partir de l'étude du dossier de crédit d'investissement sollicité par l'entreprise X, il s'est avéré que cette dernière possède une activité stable, ce qui a été concrétisé par la réalisation du chiffre d'affaires croissant d'une année à l'autre, des marges satisfaisantes, une capacité d'autofinancement suffisamment large et une rentabilité appréciable. Par ailleurs, l'étude a également révélé que le projet offre une multitude d'avantages sur le plan économique, c'est pourquoi la décision du banquier a été favorable.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de développer les points essentiels qui régissent la relation banque-entreprise en matière de crédit, depuis la détermination du besoin du demandeur du crédit jusqu'à la décision finale de la banque. Pour ce faire, nous avons d'abord passer en revue les différents types de crédits proposés par les institutions bancaires, puis nous avons évoqué les méthodes d'analyse qui doivent être adoptées pour l'étude des demandes de crédit, afin de faciliter la prise de décision engendrant des risques et sollicitant des moyens de prévention. Enfin, pour illustrer les différentes étapes à suivre par le banquier afin de mettre en place un crédit d'investissement, nous avons procédé à l'étude d'un cas pratique au sein du CPA de Bejaia.

De notre partie théorique, il ressort que, toute initiative d'investissement mérite une étude approfondie de tous les aléas qui pourront survenir dans le futur et qui auront des incidences sur le financement. Par conséquent, le banquier étant le premier responsable est tenu d'être attentif en procédant à l'octroi de crédit, il ne doit pas seulement se contenter de recueillir des garanties mais il doit faire aussi preuve d'une analyse objective de sa clientèle, afin de se prémunir des risques existants. Pour ce faire, il exigera du demandeur de crédit la présentation des documents comptables tels que les bilans et les tableaux des comptes de résultats ainsi que tout document jugé nécessaire pour mener son étude. Ensuite, il procède au diagnostic économique et financier de l'affaire qui lui permet de traduire la réalité des données comptables et de comprendre leur évolution afin d'apprécier la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement envisagés.

Par ailleurs, le stage pratique réalisé au sein de la banque CPA, nous a permis de mieux comprendre la procédure du financement bancaire de l'investissement au sein de celle-ci. L'opération d'octroi de crédit au sein de cette banque a nécessité deux étapes : une étude technico-économique et une étude de la rentabilité. Ces dernières visent à conforter le banquier et lui assure que le projet est techniquement réalisable et financièrement rentable.

L'étude technico-économique a révélé que le projet aura une forte valeur ajoutée. Il va ainsi contribuer à éponger le déficit à l'échelle nationale qui caractérise la consommation du produit visé qui est si souvent importé de Chine, ce qui va se matérialiser par une création d'emploi permanents et une contribution au développement local et régional.

A coté de l'étude technico-économique, le banquier a procédé, dans un deuxième temps, à l'étude de rentabilité et de la viabilité du projet d'investissement. Celle-ci a bien indiqué que l'entreprise demandeuse de crédit (la SARL X) détient une trésorerie positive durant la période (2012-2016), son activité est en amélioration continue et les capitaux qu'elle a investis ont dégagé un certain niveau de profit qui l'ont rendu une entreprise rentable. La SARL X a ainsi dégagé une capacité d'autofinancement positive qu'elle va utiliser pour rembourser ses emprunts, rémunérer ses associés..., etc.

D'autres indicateurs satisfaisants ont été également recensés, on cite :

- La valeur actuelle nette du projet faisant l'objet du financement est positive, ce qui veut dire qu'il est rentable du fait que les revenus et les ressources générés excèdent les dépenses.
- La durée qui permet pour l'entreprise de récupérer le capital investi dans le projet est de 3 ans, 1 mois et 25 jours, ce projet est susceptible d'offrir un délai rapide de récupération des fonds propres.
- Le retour sur investissement est de 0,68 DA pour chaque 1 DA investi, ce qui confirme la rentabilité du projet.

En définitive, nous pouvons dire que la rentabilité du projet est certaine, c'est pourquoi le CPA de Bejaia a donné une suite favorable pour son financement.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- BEGUIN J.M, BERNARD A, L'essentiel des techniques bancaires, édition d'Organisation, Paris, 2008.
- BELLALAH M, Gestion financière, Economica, 2^{ème} édition, 2004, Paris.
- BERNET-ROLLANDE L, Principes de technique bancaire, Dunod, 25^{ème} édition, Paris, 2008.
- BLANCHETON B, Sciences économiques, Dunod, Paris, 2009.
- BOUIN X, SIMON F.X, Tous gestionnaires, Dunod, 4^{ème} édition, Paris, 2016.
- COHEN E, Analyse financière, Economica, 5^{ème} édition, Paris, 2004.
- DE COUSSERGUES S, BOURDEAUX G & PERAN T, Gestion de la banque, Dunod, 8^{ème} édition, Paris, 2017
- DE LA BRUSLERIE H, Analyse financière, 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 2010.
- DIOP D, Projets productifs au Sénégal : guide d'évaluation économique, Karthala, Paris, 1989.
- DUCLOS T, Dictionnaire de la Banque, édition SEFI, Québec, 2013.
- GENAIVRE E, Initiation à l'analyse financière en entreprise Principes & applications, Publibook, Paris, 2011.
- GRANDGUILLOT B.F, L'essentiel de l'analyse financière, Lextenso, 14^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, 2016.
- JAUDON J.F, Microcrédit et maxiconso, Publibook, 2008.
- KARYOTIS C, L'essentiel de la Banque, Lextenso, 2^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, 2015.
- MARION A, Analyse financière, Dunod, 6^{ème} édition, Paris, 2015.
- MELYON G, Gestion financière, BREAL, 4^{ème} édition, Paris, 2007.
- MEUNIER-ROCHER B, Le diagnostic financier, édition d'Organisation, Paris, 2001.
- MEYE F.O, Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement, édition L'Harmattan, Paris, 2007.
- MONNIER P, MAHIER-LEFRONÇOIS S, Techniques bancaires, Dunod, 8^{ème} édition, Paris, 2017.
- RASSI F, Gestion financière à long terme : investissements et financement, Presses de l'université du Québec, Québec, 2007.
- SARGIS-ROUSSEL C, Comptabilité générale ; Principes et applications, Pearson, Montreuil, 2015.

SIMON F.X, TRABELSI M, Préparer et défendre un projet d'investissement, Dunod, Paris, 2005.

SION M, Réaliser un diagnostic financier, Dunod, 2^{ème} édition, Paris, 2017.

ST-PIERRE J, BEAUDOIN R, Les décisions d'investissement dans les PME ; comment évaluer la rentabilité financière, Presses de l'université du Québec, Québec, 2005.

TAVERDET-POPIOLEK N, Guide du choix d'investissement, édition d'Organisation, Paris, 2006.

VIZZAVONA P, Gestion financière, Atol, 9^{ème} édition, Paris, 1994.

MEMOIRES ET THESESES

AFETTOUCHE H, DAHMANE F, Etude de l'octroi de crédit d'investissement et la gestion de son risque cas de : BADR, mémoire de master en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 2015.

AIS F, BENOUCHE R, Evaluation financière d'un projet d'investissement, mémoire de master en sciences de gestion, Université de Bejaia, 2016.

AMMOUCHE S, AOUCHICHE S, AMROUCHE A, Etude des conditions d'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de licence en sciences commerciales, Université de Bejaia, 2011.

BENABDELMOULA F, Les déterminants d'octroi de crédits bancaires aux entreprises : étude comparative entre la banque conventionnelle et la banque islamique, thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Côte d'Azur, 2017.

BENYAHIA G, Les techniques d'évaluation et les modes de financement d'un projet d'investissement, mémoire de master en finance et comptabilité, Université de Bejaia, 2013.

BERKAL S, Les Relations Banques /Entreprises Publiques : Portées et limites, mémoire de magister, Université de Tizi-Ouzou, 2012.

BOURNINE C, TEKAMERA Z, Financement bancaire d'un crédit d'investissement, mémoire de master en sciences de gestion, Université de Bejaia, 2018.

BOUTABET S, Etude financière des professionnels pour l'obtention d'un prêt et le risque de crédit, rapport de stage en GEA, Université de la Méditerranée Aix Marseille II, 2004.

HAMLAT M, Montage et Etude d'un dossier de crédit : le financement d'un dossier de crédit d'exploitation et de crédit d'investissement, mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure de Banque, 2020.

KHALED S, MESSALI K, Financement bancaire des investissements, mémoire de master en finance et comptabilité, Université de Bejaia, 2018.

MOUSSAOUI S, OUCHENE F, Financement des investissements par système bancaire. Cas pratique : La Banque Nationale d'Algérie « Bejaia », mémoire de master, Université de Bejaia, 2017.

NAIT ABDALLAH T, OUANECHÉ L, Essai d'analyse de l'impact de la diversification des revenus sur la rentabilité des banques, mémoire de master, Université de Tizi-Ouzou, 2017.

SUBLET R, La gestion du risque de crédit bancaire sur les portefeuilles professionnels et particuliers, mémoire de fin de cycle, Ecole du commerce de Lyon, 2016.

REGLEMENTATION

Article 113 de loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

Article 114 de loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

AUTRES DOCUMENTS

HADHBI F, Cours analyse financière, Université de Bejaia, 2018.

KHAROUBI C, THOMAS P, Analyse du risque de crédit, Revue Banque, Paris, 2016.

SITES WEB

<http://public.iutenligne.net>

<http://www.geronim.free.fr>

<https://actufinance.fr>,

<https://banque-info.com>

<https://www.budgetbanque.fr>

<https://www.compta-facile.com/tresorerie-nette-tn-definition-calcul-et-interet/>

<https://www.cpa-bank.dz>

<https://www.cpa-bank.dz>

<https://www.dunod.com>

<https://www.journaldunet.com>

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES



BEJAIA

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CPA
AGENCE 302
PLACE DU 1 ER NOVEMBRE
BEJAIA

Objet : Demande de crédit d'investissement

Monsieur,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une ouverture d'une ligne de crédit d'investissement pour le financement de notre projet d'une unité de fabrication de chaussettes d'un montant de 20.120.000DA remboursable sur une période de cinq années dont 6 mois de différé.

Nous portons à votre connaissance que toutes les structures devant recevoir les équipements objet du financement sollicité existent et sont estimées à 61.600.000DA, que nous mettons à votre disposition comme garantie du crédit.

Pour vous permettre de porter un jugement opportun, nous vous joignons le dossier complet que vous avez bien voulu nous réclamer.

Nous restons à votre entière disposition pour vous produire tout autre renseignement que vous jugerez utile de nous demander.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Béjaia, le 25 août 2011

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

I-PRESENTATION DU PROJET :

L'investissement rentre dans le cadre de la politique gouvernementale en matière de promotion des investissements privés de la petite et moyenne entreprise, qui bénéficie du soutien dans le cadre de l'ANDI.

Le projet consiste en une réalisation d'une extension rénovation d'une unité de fabrication de chaussettes, d'une qualité supérieure. Cette unité sera réalisée dans le cadre d'une décision ANDI., dont le promoteur est Monsieur H et ses frères ayant des formations préalables et une grande expérience dans l'industrie de la chaussette.

L'ambition de la SARL X est de participer à la satisfaction dans un premier temps, des besoins de la région et, dans une seconde étape, de s'étendre au marché national voir même dans un avenir, après maîtrise des toutes les techniques de fabrication et après avoir cerné tous les goulots d'étranglement qui peuvent surgir en cours d'exploitation, s'étendre en dehors des frontières.

La réussite du projet est presque certaine, si ce n'est que de par une qualité du produit qui sera égale, aux produits importés, sinon meilleure mais à des prix très raisonnables mais aussi favorisée par plusieurs paramètres non des moindres tels que :

- Equipement ultra moderne importé d'Italie.
- Régularité des approvisionnements de par la disponibilité des matières locales
- Demande en constante croissance.

II-PRESENTATION DES PROMOTEURS :

- Monsieur H , né le 14 octobre 1962 à ADEKAR, technicien de formation en mécanique a plusieurs années d'expérience :
 - Ecole polytechnique pendant une année dans le laboratoire
 - Commerce de gros pendant 04 années
 - Associé et gérant de SARL X depuis 1992 à ce jour.
- Monsieur S , né le 09 février 1967 à ADEKAR , ayant fait des études jusqu'en terminale du lycée qui bénéficie d'une expérience de 3 années en qualité de professeur de physique dans un collège mais aujourd'hui il est technicien sur machines à chaussettes et associé de SARL X
- Monsieur Y H , né le 14 janvier 1971 à ADEKAR, ayant un niveau de terminale et exerçant la profession de représentant commercial et associé de SARL X

Très attentif à toutes les affaires économiques du pays, Monsieur H ayant une ambition et une volonté de faire, en sa qualité de gérant, veut relancer la société en l'équipant de moyens très sophistiqués .

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

III-Identification de l'entreprise :

- Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
- Raison sociale : SARL X
- Capital Social : 1.050.000 DA
- adresse : Bejaia.

- Gérant : Mr H

IV- ANALYSE DU MARCHE :

Vu la qualité des produits importés et celle du produit qui sera fabriqué et commercialisé, le consommateur algérien n'hésitera pas à choisir le produit local ; mais aussi vu la progression de la population, la demande sera importante et notre part se déterminera en fonction de cette qualité que nous aurons à mettre sur le marché

V-IMPACT ECONOMIQUE DU PROJET :

A ce niveau, le projet, objet de la présente étude, aura une forte valeur ajoutée, et provoquera sans doute des effets d'entraînements dont l'impact positif sera appréciable à différents niveaux.

Il va contribuer à éponger le déficit à l'échelle nationale qui caractérise la consommation du produit visé qui est si souvent importé de chine.

Il créera des emplois permanents, donc consolider la politique gouvernementale en matière d'emploi

Il va participer au développement local et régional,

Enfin, il offre une série d'avantages pour les utilisateurs qui font que le projet est fortement assuré d'atouts incomparables pour sa rentabilité économique.

VI- STRUCTURE DU COUT DE L'INVESTISSEMENT

N°	DESIGNATION	MONTANT EN DINARS	MONTANT EN EUROS
01	TERRAIN ASSIETTE DU PROJET	24.850.000	
02	Bâtiment de production	11.550.000	
03	Bâtiment administratif et commercial	25.200.000	
04	Equipements de production		189.690
05	FOURGON RENAULT MASTER	1.836.325	
06	Frais de douanes et de transit	770.000	
	TOTAL	64.206.325	189.690
	Cours de l'EURO 102 DA SOIT EN DINARS	19.348.380	
	Soit un coût global du projet de (en dinars)	83.554.705	

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

VII – STRUCTURE DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

NATURE	COUTS
APPORT EN NATURE	63.436.325
CONCOURS BANCAIRE	20.118.380
TOTAL	83.554.705

Le projet sera opérationnel après 6 mois à dater de l'achat des équipements qui seront financés par la banque puisque les structures devant recevoir ces équipements existent et ne nécessitent aucun investissement supplémentaire si ce n'est les aménagements adéquats pour les installations de machines.

Le projet initié sera dans le cadre de l'ANDI, c'est-à-dire qu'il bénéficiera de certains avantages fiscaux, à l'acquisition des équipements (franchise de TVA) et à l'exploitation de l'exonération des TAP et IBS pendant 3 années.

VIII – CHIFFRES D'AFFAIRES :

Le projet est un ensemble de 12 machines à métiers à tisser.
Chaque machine a une capacité de 7 douzaines de chaussettes toute catégorie confondue en 8 heures d'utilisation.
La journée de travail sera organisée en 3 équipes devant faire un travail effectif de 20 heures par journée au total ; ce qui donnera alors :

$$\frac{12m \times 7DZ \times 20H \times 22j \times 11 m}{8} = 50.820 \text{ douzaines de paires de chaussettes}$$

Soit une moyenne de 50.000 douzaines

Le prix de vente actuelle est de 540 DA par douzaines, ce qui donne un chiffre d'affaires annuel de :
 $540 \times 50.000 = 27.000.000 \text{ DA}$

IX – CHARGES :

9.1 Matières et fournitures :

Les consommations de matières et fournitures destinées à la fabrication représentent environ 45% du prix de ventes hors taxes

Quant aux autres consommations intermédiaires telles l'électricité, l'eau, les carburants et lubrifiants, les fournitures de bureau etc., leurs valeurs sont estimées à raison de

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

3% du chiffre d'affaires ;

9.2 LES SERVICES

Ils représentent l'ensemble des rémunérations diverses aux divers intervenants ne faisant pas partie du personnel de l'entreprise et leur estimation est arrêtée à 2% du chiffre d'affaires.

9.3 Les frais de personnel :

L'effectif pour deux équipes de production et le personnel d'administration est arrêté à 15 personnes dont le coût mensuel est estimé à 375.000 DA de rémunération brute à laquelle il faut ajouter 26% de cotisations de sécurité société soit une masse salariale annuelle de :

$$375.000 \text{ DA} \times 12 \times 1,26 = 5.670.000 \text{ DA}$$

9.4 IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes que l'entreprise aura à supporter sont représentés par la TAP après la troisième année et quelques autres impôts et taxes. Comme l'IBS qui frappe donc le bénéfice.

9.5 les frais financiers

Ils sont estimés par rapport aux crédits obtenus sur l'investissement augmentés des intérêts sur les crédits d'exploitation.

9.6 Les frais divers

Ceux sont des frais des assurances particulièrement et leur coût est arrêté à raison à 1% du chiffre d'affaires.

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

BILANS PREVISIONNELS

ACTIFS

LIBELLES DES COMPTES	EXERCICE 2012			EXERCICE 2013			EXERCICE 2014			EXERCICE 2015			EXERCICE 2016		
	V.O.	AMORTS	VNC	V.O.	AMORTS	VNC	V.O.	AMORTS	VNC	V.O.	AMORTS	VNC	V.O.	AMORTS	VNC
ACTIFS NON COURANTS															
TERRAIN	24 850 000			24 850 000			24 850 000			24 850 000			24 850 000		
BATIMENTS	36 750 000	735 000		36 750 000	1 470 000		36 750 000	2 205 000		36 750 000	2 940 000		36 750 000	3 675 000	
EQUIPEMENT DE PRODUCTIO	20 120 000	2 012 000		20 120 000	4 024 000		20 120 000	6 036 000		20 120 000	8 048 000		20 120 000	10 060 000	
MATERIEL DE TRANSPORT	1 840 000	368 000		1 840 000	736 000		1 840 000	1 104 000		1 840 000	1 472 000		1 840 000	1 840 000	
TOTAL ACTIF NON COURANT	83 560 000	3 115 000	80 445 000	83 560 000	6 230 000	77 330 000	83 560 000	9 345 000	74 215 000	83 560 000	12 460 000	71 100 000	83 560 000	15 575 000	67 985 000
ACTIFS COURANTS															
STOCKS	2 645 000			3 760 000			4 250 000			5 140 000			6 250 000		
CLIENTS	2 540 000			4 345 000			4 815 000			5 120 000			5 464 000		
AUTRES DEBITEURS	245 000			625 000			1 842 000			2 450 000			2 568 000		
IMPOTS ET ASSIMILES	580 000			645 000			922 000			1 305 000			1 560 000		
Disponibilités	365 000			745 000			956 000			1 785 000			2 493 000		
TOTAL ACTIF COURANT	6 375 000		6 375 000	10 120 000		10 120 000	12 785 000		12 785 000	15 800 000		15 800 000	18 335 000		18 335 000
TOTAL GENERAL ACTIF	89 935 000	3 115 000	86 820 000	93 680 000	6 230 000	87 450 000	96 345 000	9 345 000	87 000 000	99 360 000	12 460 000	86 900 000	101 895 000	15 575 000	86 320 000

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

BILANS PREVISIONNELS

PASSIFS

LIBELLES DES COMPTES	EXERCICE 2012		EXERCICE 2013		EXERCICE 2014		EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
	BRUTS	NETS								
CAPITAUX PROPRES										
CAPITAL EMIS	1 050 000		1 050 000		1 050 000		1 050 000		1 050 000	
RESERVES	105 000		1 805 000		3 805 000		6 805 000		8 805 000	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 700 000		3 620 000		4 150 000		3 540 000		4 090 000	
REPORT A NOUVEAU										
Total I	3 855 000	3 855 000	6 475 000	6 475 000	9 005 000	9 005 000	11 395 000	11 395 000	13 945 000	13 945 000
PASSIFS NON COURANTS										
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERE	20 120 000		16 770 000		12 300 000		7 830 000		3 350 000	
Total II	20 120 000	20 120 000	16 770 000	16 770 000	12 300 000	12 300 000	7 830 000	7 830 000	3 350 000	3 350 000
PASSIFS COURANTS										
FOURNISSEURS	1 100 000		1 740 000		1 250 000		1 365 000		1 420 000	
IMPOTS	490 000		545 000		1 050 000		1 460 000		1 825 000	
AUTRES DETTES	61 255 000		61 920 000		63 395 000		64 850 000		65 780 000	
TRESORERIE PASSIF										
Total III	62 845 000	62 845 000	64 205 000	64 205 000	65 695 000	65 695 000	67 675 000	67 675 000	69 025 000	69 025 000
TOTAL PASSIF I+II+III	86 820 000	86 820 000	87 450 000	87 450 000	87 000 000	87 000 000	86 900 000	86 900 000	86 320 000	86 320 000

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

TABLEAUX DES COMPTES DE RESULTATS PREVISIONNELS

DESIGNATIONS DES RUBRIQUES	EXERCICE 2012		EXERCICE 2013		EXERCICE 2014		EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
	DEBIT	CREDIT								
PRODUCTION VENDUE		27 000 000		28 755 000		30 620 000		32 600 000		34 700 000
PRODUCTION STOCKEE OU DEST										
Matières et fournitures consommées	13 200 000		14 058 000		14 970 000		15 950 000		17 000 000	
Services	550 000		585 750		730 000		780 000		850 000	
S/TOTAUX	13 750 000	27 000 000	14 643 750	28 755 000	15 700 000	30 620 000	16 730 000	32 600 000	17 850 000	34 700 000
VALEUR AJOUTEE		13 250 000		14 111 250		14 920 000		15 870 000		16 850 000
Valeur ajoutée		13 250 000		14 111 250		14 920 000		15 870 000		16 850 000
Frais de personnel	5 670 000		6 038 550		6 600 000		7 100 000		7 560 000	
Impôts et Taxes	96 000		101 150		106 000		479 630		504 617	
Frais financiers	1 400 000		950 000		640 000		420 000		186 000	
Frais divers	270 000		287 550		310 000		386 000		436 000	
Dotations	3 114 000		3 114 000		3 114 000		3 114 000		3 114 000	
S/TOTAUX	10 550 000	13 250 000	10 491 250	14 111 250	10 770 000	14 920 000	11 499 630	15 870 000	11 800 617	16 850 000
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 700 000		3 620 000		4 150 000		4 370 370		5 049 383
Impôts sur les bénéfices							830 370		959 383	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 700 000		3 620 000		4 150 000		3 540 000		4 090 000
CASH FLOW		5 814 000		6 734 000		7 264 000		6 654 000		7 204 000

SARL X AU CAPITAL DE 1.050.000 DA
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE
PROJET D'UNE UNITE DE FABRICATION DE CHAUSSETTES

PLAN DE FINANCMET

LIBELLES	2012	2013	2014	2015	2016
REPORT A NOUVEAU	1 245 000	1 515 600	3 799 830	7 699 910	11 725 160
DEPENSES					
Matières et fournitures	17 440 000	17 120 000	18 578 200	19 590 000	21 133 700
Services	550 000	585 750	730 000	780 000	850 000
Frais de personnel	5 670 000	6 038 550	6 600 000	7 100 000	7 560 000
Impôts et taxes	96 000	101 150	106 000	479 630	504 617
Frais financiers	1 400 000	950 000	640 000	420 000	186 000
Frais divers	270 000	287 550	310 000	386 000	436 000
Remboursements	3 353 400	4 471 120	4 471 120	4 471 120	4 471 120
Total des dépenses	28 779 400	29 554 120	31 435 320	33 226 750	35 141 437
RECETTES					
Ventes de produits	29 050 000	31 838 350	35 335 400	37 252 000	39 500 000
Recettes diverses					
Autres encaissement (apport)					
Total des recettes	29 050 000	31 838 350	35 335 400	37 252 000	39 500 000
Dif. Entre Recettes et Dépenses	270 600	2 284 230	3 900 080	4 025 250	4 358 563
Solde en fin de période	1 515 600	3 799 830	7 699 910	11 725 160	16 083 723



القرض الشعبي الجزائري

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

ALGER

le

AUTORISATION DE CREDIT N°

COMITE DE CREDIT :

DGA ENGAGEMENT

DATE DE DECISION DU CREDIT

17 05 12

NOM OU RAISON SOCIALE : SARL X

ACTIVITE : FAB DE CHAUSSETTES

ADRESSE : W. BEJAIA

NUMERO DU COMPTE :

DESTINATAIRE

- AG : BEJAIA / 302
- GE : BEJAIA / 831
- DESE / D.C.I.S
- D.G.F / D.I.G
- DIRECTION DU RESEAU
- DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

CETTE AUTORISATION ANNULE ET REMPLACE LES PRECEDENTES - ELLE N'EST VALABLE QUE DANS LA MESURE
OU LES GARANTIES PRESCRITES SONT PRISES ET LES CONDITIONS REALISEES.

N° Ligne	FORME DU CREDIT	ROLE	CODE CREDIT	MONTANT EN DINARS	ECHANCE
<input type="checkbox"/>	1. CREDOC EQUIPEMENT	<input type="checkbox"/>	C 610	19 296 000	31/05/13
<input type="checkbox"/>	2. CMT RELAIS	<input type="checkbox"/>	C 420	11 600 000	31/05/19
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
			TOTAL	30 896 000	

TOTAL EN LETTRES : TRENTE MILLION(S) HUIT CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE DA ZERO CTS

N° Ligne	NATURE DES GARANTIES	ROLE	CODE GARANTIE	MONTANT EN MILLIERS DE DINARS	CONDITIONS ET OBSERVATIONS
<input type="checkbox"/>	1. HYP. 1ER RANG S/UNITE.	<input type="checkbox"/>	C 95	11 600	RENOVI CREDITS: 1-CREDOC EQUIPEMENT DE 189.690 Euros, MARGE A 40% A L'OUVERTURE ET 60% A RELAYER PAR UN CMT 2-DESTINE A RELAYER 60% DU CREDOC EQUIPEMENT *DUREE DU CMT: 07 ANS DONT 02 ANS DE DIFFERE *TAUX D'INTERET: 5,25% DONT 02% A LA CHARGE DU TRESOR PUBLIC *LA BONIFICATION DU TAUX D'INTERET ET LES INTERETS DE LA PERIODE DE DIFFERE SONT A LA CHARGE DU TRESOR PUBLIC,
<input type="checkbox"/>	2. NANT SPECIAL MATERIEL	<input type="checkbox"/>	C 956	11 600	
<input type="checkbox"/>	3. CAUT. DES ASSOCIES	<input type="checkbox"/>	C 970	11 600	
<input type="checkbox"/>	4. DETAIL ASSU MRP	<input type="checkbox"/>	C 976	11 600	
<input type="checkbox"/>	5. CAUTION OGCI	<input type="checkbox"/>	C 973	11 600	

RAPPEL DES CREDITS EN COURS

DATE	NATURE DES CREDITS	MONTANT EN DINARS	ECHANCE

Suite au verso

NB : Cette autorisation est valable une année

Sont a la charge du Trésor Public et ce conformément aux mesures prises par les pouvoirs publics relatives à l'encouragement de l'investissement productif : Note N° 985/MF/DGT du 06/06/2011 + Article 51 de LFC/11, repris dans la circulaire N° 03-03/DGA.Eng/2011

Renvoi garanties :

2- Nantissement spécial matériel à acquérir

Conditions :

- Versement de la part d'autofinancement au préalable.
- Prise en charge des frais d'approche et RAR.
- Augmentation du capital social à 3.000 MDA.

NB : Il y a lieu de nous transmettre sous le seau de l'urgence, la demande de garantie en double exemplaires à établir sur l'imprimé CGCI en vigueur, annoté et signé par le Directeur d'Agence qui doit y apposer sa griffe.

Important : L'accord de la CGCI est un préalable à la mobilisation du crédit conformément à la convention cadre CPA/CGCI.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	les ratios de structure	38
Tableau 2	les ratios de liquidité	38
Tableau 3	les ratios de gestion	39
Tableau 4	la présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie	47
Tableau 5	tableau des emplois et des ressources après financement	51
Tableau 6	présentation des promoteurs	58
Tableau 7	structure du coût de l'investissement	61
Tableau 8	structure de financement de l'investissement	61
Tableau 9	chiffres d'affaires	62
Tableau 10	matières et fournitures	63
Tableau 11	les services	63
Tableau 12	les frais divers	64
Tableau 13	tableau d'amortissement	64
Tableau 14	plan de financement	65
Tableau 15	bilan financier actif	66
Tableau 16	bilan financier passif	66
Tableau 17	les trois indicateurs de l'équilibre financier	68
Tableau 18	les ratios de la structure financière	69
Tableau 19	les ratios de liquidité	70
Tableau 20	les ratios de rentabilité	71
Tableau 21	les ratios de rotation	72
Tableau 22	ratios de rémunération de personnel	72
Tableau 23	excédent brut d'exploitation	73
Tableau 24	capacité d'autofinancement	75
Tableau 25	variation du besoin en fonds de roulement (BFR)	76
Tableau 26	la présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie	77
Tableau 27	les cash flows annuels	77
Tableau 28	la capacité d'autofinancement	78
Tableau 29	la présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie	79

LISTE DES FIGURES

Figure 1	les types de ratios	37
Figure 2	organigramme de l'agence d'accueil CPA 302 Bejaia.....	56

TABLE DES MATIERES

Introduction Générale	1
CHAPITRE I : CONCEPTS DE BASE SUR LES BANQUES, LES CREDITS ET LES INVESTISSEMENTS	3
Introduction	3
SECTION 1 : GENERALITES SUR LES BANQUES	3
1.1 Définition de la banque	3
1.2 Les différents types de banque.....	4
1.2.1 La banque centrale.....	4
1.2.2 La banque d'affaire.....	4
1.2.3 La banque de dépôt.....	5
1.2.4 La banque d'investissement.....	5
1.2.5 La banque universelle.....	5
1.3 Les différentes activités bancaires	5
1.3.1 La collecte des dépôts.....	5
1.3.2 La gestion des moyens de paiement	6
1.3.3 La distribution de crédit.....	6
SECTION 2 : NOTIONS GENERALE SUR LES CREDITS	6
1.1 La définition de crédit	6
1.2 Les différents types de crédits	7
1.2.1 Les crédits aux particuliers	7
1.2.1.1 Les crédits à court terme ou à la consommation.....	7
1.2.1.2 Les crédits immobiliers.....	7
1.2.2 Les crédits aux entreprises.....	8
1.2.2.1 Le crédit bancaire classique	8
1.3 Le risque de crédit	9
1.3.1 Définition du risque de crédit	10
1.3.2 L'analyse et l'identification du risque de crédit	10
1.4 Les garanties liées à l'activité du crédit.....	12
1.4.1 Le nantissement	12
1.4.2 L'hypothèque.....	13
1.4.3 Le privilège.....	13
1.4.4 La caution	13
SECTION 3 : QUELQUES CONCEPTS DE BASE SUR LES INVESTISSEMENTS	13

1.1 Définition de l'investissement	14
1.2 Les typologies d'investissement.....	14
1.2.1 Typologie des projets d'investissement selon leur nature comptable	15
1.2.1.1 Investissements corporels	15
1.2.1.2 Investissements incorporels	15
1.2.1.3 Investissements financiers.....	15
1.2.2 Typologie des projets d'investissement selon leur objectif.....	15
1.2.2.1 Les investissements productifs.....	15
1.2.2.2 Les investissements socialement responsables (obligatoires ou réglementaires, protection de l'environnement).....	16
1.2.2.3 Les investissements stratégiques.....	16
1.2.2.4 Les investissements par processus	16
1.2.3 Classification selon la nature de leurs relations.....	16
1.2.3.1 Les investissements dépendants.....	16
1.2.3.2 Les investissements mutuellement exclusifs.....	16
1.2.3.3 Les investissements indépendants.....	17
1.3 Les caractéristiques d'un investissement	17
1.3.1 La durée	17
1.3.1.1 Période de préparation à l'investissement (NP).....	17
1.3.1.2 Période d'investissement (NI).....	17
1.3.1.3 Période d'exploitation, durée de vie économique ou durée de vie utile (NE)	17
1.3.2 Les cash-flows	18
1.3.3 Le capital investi.....	18
1.3.4 La notion du risque	18
1.3.4.1 Pourquoi un investissement est-il risqué ?.....	18
1.3.4.2 Quels sont les investissements risqués ?.....	18
Conclusion.....	19
CHAPITRE 2 : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'INVESTISSEMENT	20
Introduction	20
SECTION 1 : DIAGNOSTIC ECONOMIQUE DU PROJET	20
1.1 Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement.....	20
1.1.1 Les documents administratifs et juridiques	21
1.1.2 Les documents comptables et fiscaux	21
1.1.3 Les documents économiques et financiers	21
1.1.4 Les documents techniques	22

1.1.5 Autres.....	22
1.1.6 Les documents à établir par le banquier	22
1.2 L'étude de la viabilité du projet	23
1.2.1 Présentation du promoteur.....	23
1.2.1.1 Analyse de l'environnement interne de l'entreprise	23
1.2.1.2 Analyse de l'environnement externe de l'entreprise.....	23
1.2.1.3 La recherche d'information.....	24
1.2.1.4 La relation entre la banque et le demandeur de crédit	25
1.2.2 Présentation du projet	26
1.2.3 Etude de marché	27
SECTION 2 : ANALYSE FINANCIERE DU PROJET	28
1.1 Notions générales sur l'analyse financière	28
1.1.1. Définition de l'analyse financière.....	28
1.1.2 Les objectifs de l'analyse financière	29
1.1.3 Les étapes de l'analyse financière	29
1.1.4 Les sources d'information de l'analyse financière	30
1.1.4.1 Le bilan comptable.....	30
1.1.4.2 Le tableau des comptes de résultat.....	30
1.1.4.3 Les annexes	31
1.2 Analyse par les indicateurs financiers	31
1.2.1 Le fonds de roulement (FR)	31
1.2.1.1 Définition	31
1.2.1.2 Mode de calcul	31
1.2.1.3 Interprétation des résultats	32
1.2.2 Le besoin en fonds de roulement (BFR).....	32
1.2.2.1 Définition	32
1.2.2.2 Mode de calcul du B.F.R	33
1.2.2.3 L'interprétation du BFR	33
1.2.2.4 La décomposition du B.F.R	33
1.2.3 La trésorerie	34
1.2.3.1 Définition	34
1.2.3.2 Les modes de calcul de la TR	34
1.2.3.3 Interprétation TR.....	35
1.3 Analyse par la méthode des ratios.....	36
1.3.1 Définition.....	36

1.3.2 L'intérêt de l'analyse par les ratios.....	36
1.3.3 L'utilisation des ratios	37
1.3.4 Les types fondamentaux de ratios	37
1.3.4.1 Les ratios de structure	37
1.3.4.2 Ratios de liquidité	38
1.3.4.3 Ratios de gestion (rotation).....	38
1.3.4.4 Ratios de rentabilité	39
1.4 Analyse par le tableau de compte de résultat	40
1.4.1 Définition du compte de résultat	40
1.4.2 Définition de soldes intermédiaires de gestion.....	40
1.4.2.1 La marge commerciale.....	41
1.4.2.2 La production	41
1.4.2.3 La valeur ajoutée.....	41
1.4.2.4 L'excédent brut d'exploitation.....	41
1.4.2.5 Le résultat d'exploitation	42
1.4.2.6 Le résultat courant.....	42
1.4.2.7 Le résultat exceptionnel	42
1.4.3 La capacité d'autofinancement (CAF)	43
1.4.3.1 Définition	43
1.4.3.2 Le calcul de la capacité d'autofinancement	43
1.4.4 L'autofinancement.....	44
1.4.5 L'évolution de la capacité d'autofinancement et de l'autofinancement.....	45
SECTION 3 : L'ETUDE DE LA RENTABILITE DU PROJET	45
1.1 L'étude de la rentabilité avant financement.....	46
1.1.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources (flux de trésoreries).....	46
1.1.1.1. Les revenus générés par l'investissement ou encaissements.....	46
1.1.1.2. Les emplois ou investissements	46
1.1.1.3. Les flux nets de trésorerie générés par le projet.....	47
1.1.2. Les critères de la rentabilité avant financement	47
1.1.2.1. Délai de récupération (DR)	48
1.1.2.2. La valeur actuelle nette (VAN).....	48
1.1.2.3. Indice de rentabilité (IR)	49
1.1.2.4. Le taux de rendement interne.....	50
1.2. L'étude de la rentabilité après financement.....	50
1.2.1. Elaboration du tableau des emplois et des ressources	50

1.2.2. Les critères de rentabilité après financement	51
1.2.2.1. La valeur actuelle nette des fonds propres	52
1.2.2.2. Le taux de rentabilité interne des fonds propres	52
1.2.2.3. Délai de récupération des fonds propres	53
Conclusion.....	53
CHAPITRE 3 : ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DU CPA (AGENCE N° 302 DE BEJAIA).....	54
Introduction	54
SECTION 1 : PRESENTATION DE LA BANQUE CPA	54
1.1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie	54
1.2. Les missions du CPA	54
1.3. Organisation du CPA	55
1.4. Présentation de l'agence d'accueil.....	55
1.4.1. Les missions de l'agence	55
1.4.2. Les principales activités de l'agence	56
1.4.3. Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 302 Bejaia »	56
SECTION 2 : FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR L'AGENCE CPA DE BEJAIA	57
1.1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement	57
1.1.1. Constitution du dossier	57
1.1.2. Identification du demandeur de crédit	58
1.1.3. Identification du projet	58
1.1.3.1 Conditions et observations :(mentionnés sur l'autorisation de crédit).....	59
1.1.3.2 Objectifs	59
1.2. Étude technico-économique du dossier.....	60
1.2.1. Identification de l'entreprise.....	60
1.2.2 Analyse du marché	60
1.2.3 Impact économique du projet	60
1.2.4 Garanties	61
1.2.5 Structure du coût de l'investissement.....	61
1.2.6 Structure de financement de l'investissement	61
1.2.7 Chiffres d'affaires.....	62
1.2.8 Charges	62
1.2.8.1 Matières et fournitures	62
1.2.8.2 Les services	63
1.2.8.3 Les frais de personnel	63

1.2.8.4 Impôts et taxes	63
1.2.8.5 Les frais financiers	63
1.2.8.6 Les frais divers	63
1.2.9 Remboursement d'emprunt	64
1.2.10 Plan de financement.....	64
1.3 Analyse financière du projet.....	65
1.3.1 Élaboration des bilans financiers prévisionnels.....	65
1.3.2 Calcul et analyse des indicateurs de l'équilibre financier	68
1.3.3 Calcul et analyse des principaux ratios.....	69
1.3.4 Les soldes intermédiaires de gestion	73
1.3.4.1 La marge commerciale (MC).....	73
1.3.4.2 Production de l'exercice	73
1.3.4.3 La valeur ajoutée.....	73
1.3.4.4 L'excédent brut d'exploitation.....	73
1.3.4.5 Résultat d'Exploitation	74
1.3.4.6 Résultat courant avant impôt	74
1.3.4.7 Le résultat net.....	74
SECTION 3 : ÉTUDE DE LA RENTABILITE DU PROJET.....	74
1.1 L'étude de la rentabilité avant financement.....	74
1.1.1 Elaboration du tableau des emplois et des ressources	74
1.1.1.1 Les revenus générés par l'investissement ou encaissements	74
1.1.1.2 Les emplois ou investissements	76
1.1.1.3 Les flux nets de trésorerie générés par le projet.....	76
1.1.2 Les critères de la rentabilité avant financement	77
1.1.2.1 La valeur actuelle nette (VAN).....	77
1.1.2.2 L'indice de profitabilité (IP)	78
1.1.2.3 Délai de récupération (DR).....	78
1.2 Etude de la rentabilité après financement	78
1.2.1 Capacité d'autofinancement après financement	78
1.2.2 Elaboration du tableau des emplois et des ressources	79
Conclusion.....	79
Conclusion Générale	80

RESUME

Pour se créer, se développer ou pour renouveler les investissements existants, l'entreprise peut ressentir un besoin de financement. Pour satisfaire ce besoin, l'entreprise est amenée à recourir à des ressources externes ; soit par émission de titres sur les marchés financiers, ou par le biais de crédits distribués par la banque. Cette dernière joue un rôle important ; elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité de l'entreprise. Elle utilise l'argent comme matières premières qu'elle transforme en produits sous forme de crédit moyennant un gain, mais cette activité de crédit lui fait courir des risques non négligeables. Pour se prémunir contre ces risques, le banquier doit rassembler tous les documents administratifs, juridiques, comptables, techniques et financiers lui permettant de cerner au mieux l'entreprise désirant investir. Après l'examen de tous les paramètres relatifs au dossier du crédit, par le biais de l'analyse financière, l'évaluation de projets, et l'étude de risque, le banquier aura à décider sur l'octroi, ou le non octroi du crédit à son client.

Mots clés : Banque, crédit bancaire, investissement.